



L'APJC, un Commun Pavillonnais

Projet social 2023-2026

Sommaire

1	DE LA NOTION DES COMMUNS	4
2	UN CONTEXTE : LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	5
2.1	Le territoire	5
2.2	Les équipements.....	7
2.3	La population.....	8
2.4	La formation, l'emploi et la situation sociale.....	9
2.5	L'habitat	10
2.6	L'APJC, espace des possibles	11
2.6.1	Les adhérent-es / Les usager-es.....	11
2.6.2	Les acteur-rices de l'APJC	12
2.6.3	Les actions de l'APJC	12
2.6.4	Les moyens financiers.....	14
2.6.5	Les partenariats	14
2.7	L'évaluation des actions 2019-2022	16
2.7.1	Un contexte extraordinaire	16
2.7.2	Les actions du projet d'animation globale	17
2.7.3	Les actions du projet d'animation collective famille	20
2.8	La démarche de renouvellement du projet social	22
2.8.1	Des opportunités d'actions ?.....	24
3	LES PRECONISATIONS.....	24
4	UN PROJET D'ANIMATION GLOBALE	25
4.1	L'empowerment des habitant-es.....	25
4.1.1	L'APJC, un Commun pavillonnaise.....	25
4.1.2	Les pieds dans le plat / Les Bar'Ouf citoyens	26
4.1.3	Point info CAF (médiation sociale partagée - MSP).....	27
4.1.4	Animation mobile.....	28
4.1.5	Les ateliers sociolinguistiques.....	28
4.2	De l'usage raisonné des [nouveaux] outils numériques	29
4.2.1	Des-Infoxez-nous !.....	29
4.2.2	Le cyberspace pavillonnaise.....	30
4.3	Pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes	31
4.3.1	Action hors les murs.....	31
4.3.2	Pour une gouvernance intergénérationnelle.....	32
4.3.3	Jeunes et solidaires : les maraudes.....	33

5	UN PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES.....	34
5.1	Etre parent	35
5.1.1	Le café des parents	35
5.1.2	Les rencontres parentalité	35
5.2	Cultiver le lien parent-enfant	36
5.2.1	Les moussaillons (LAEP)	36
5.2.2	Créaloisirs	37
5.2.3	Les événements familiaux	38
5.3	La parentalité hors du domicile	38
5.3.1	Le suivi de la scolarité.....	38
5.3.2	Les échappées (sorties familiales) et les vacances en familles	39
6	ANNEXES	41
6.1	Budget 2023.....	41
6.2	Histoire d'une notion : les communs, renouveau de la démocratie locale	43

1 De la notion des communs

Les effets de la pandémie que nous avons traversée en 2020-2021 sont encore très présents : venir dans des espaces collectifs n'est plus si évident, avec pour conséquence une désaffection certaine de ces espaces. Nous avons observé que les besoins des habitant-es ont évolué, notamment vers des demandes d'activités et de prestations sans réel engagement dans la durée.

C'est ainsi que nous avons vu la fréquentation du centre social changer. Si l'on considère l'évolution des publics sur la période du dernier projet social (2019/2022), deux types sont particulièrement concernés par une baisse notable : les seniors, constituant une force bénévole nécessaire à la conduite de nos actions, qui ont vu leur représentation baisser de près de 40% ; quant aux enfants, la part qu'ils/elles occupent a chuté de 43%, questionnant l'offre de service et d'activités proposée. La proportion des adultes, a aussi été impactée négativement mais dans une moindre mesure, avec une reprise en augmentation régulière depuis la fin de la pandémie. Seule la part des adolescentes reste quasiment stable sur la période.

Lors de notre dernière avec Katia Coppi, alors maire de la ville, cette dernière mettait en avant la paupérisation récente de la population, ce qui laissait entrevoir une nécessaire réflexion sur notre modèle économique, ce dernier s'appuyant sur la participation des usager-es qui, à l'instar de la fréquentation des publics, a subi une baisse significative.

Dans ce contexte, nous nous sommes interrogé-es sur la pertinence de nos actions et ce que l'APJC représentait pour la population. Les premiers constats évoqués ici questionnent sur l'interaction de notre association et de son projet avec son territoire d'intervention : l'APJC répond-elle toujours aux besoins des habitant-es ? La population de la commune manifeste son intérêt pour l'association et ses actions, mais dans quelle proportion ? Nos échanges avec les habitant-es confirment que nous partageons tou-ttes quelque chose : des envies, des passions, de l'amitié, des indignations aussi. Il est d'autres biens que nous partageons, matériels ou immatériels, pour lesquels notre accès peut être limité, ou parce que ce que nous partageons est limité, ou parce que le système dans lequel nous vivons nous en a privé. Aussi, à l'heure où nous commençons à nous préoccuper de l'avenir de notre planète, où nous constatons de profondes inégalités entre les êtres qui composent notre société, il est essentiel de (re)questionner notre mode de vie pour défendre les valeurs qui nous sont chères : la solidarité, la dignité humaine, la justice sociale, la démocratie, l'ouverture au monde et le droit à la culture. C'est à partir de ce constat, de biens partagés, que nous avons souhaité nous appuyer sur la notion des communs, car ils résument bien ce qui est attendu de l'association tout en affirmant un indispensable esprit collectif.

Les communs¹ (*commons* en anglais) sont des ressources partagées, accessibles à tous les membres d'une communauté sans exclusion. Ces ressources peuvent être naturelles, telles que l'eau, l'air ou la terre, ou créées par l'homme, comme la connaissance, les logiciels ou les œuvres culturelles.

Ce concept de communs remonte à l'Antiquité, où les terres communes étaient partagées par les membres d'une communauté pour leur utilisation collective. Cependant, avec la modernisation et l'industrialisation, de nombreuses ressources naturelles et créées par l'homme ont été privatisées et transformées en propriété privée, limitant l'accès à ces ressources à un petit groupe de personnes ou à une entreprise.

Dans les dernières décennies, les communs ont regagné en importance en tant que modèle alternatif pour la gestion des ressources. Les défenseurs des communs soutiennent que la propriété privée exclusive peut entraîner une surexploitation et un épuisement des ressources, tandis que les communs, gérés collectivement par les membres de la communauté, peuvent être mieux protégés et durables.

Les communs peuvent être organisés de différentes manières : certains communs sont gérés par des organisations à but non lucratif, tandis que d'autres sont gérés directement par les membres de la communauté. L'un des exemples les plus connus de communs est la communauté de logiciels libres et *open source*, qui partage librement les codes source de logiciels pour permettre à tout le monde de les utiliser, de les modifier et de les améliorer. Les mouvements de partage de connaissances, tels que

¹ David Bollier, *Think Like a Commoner : A Short Introduction to the Life of the Commons*, New Society Publishers, 2014.

Wikipedia², sont également considérés comme des communes, car ils permettent à tout le monde d'accéder gratuitement à l'information et de contribuer à son expansion.

L'APJC, un commun pavillonnaire...

2 Un contexte : les Pavillons-sous-Bois

2.1 Le territoire

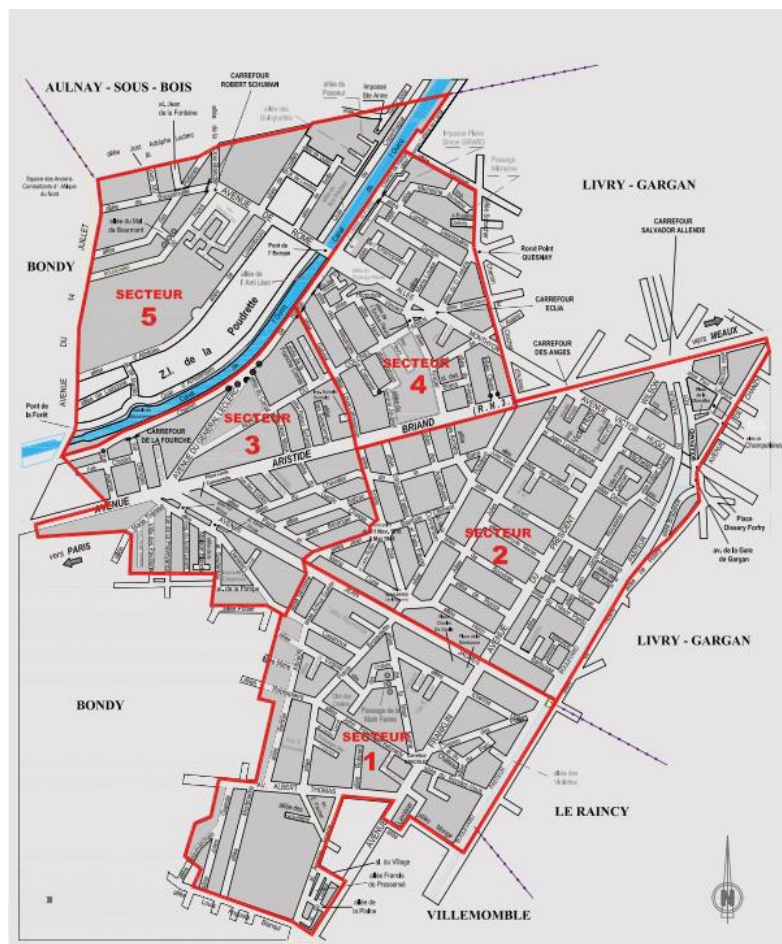
La ville des Pavillons-sous-Bois est située au cœur du département de la Seine-Saint-Denis en région Ile-de-France. Elle appartient à l'arrondissement du Raincy et, depuis 2014, au canton de Bondy. C'est une commune « jeune » puisque sa création date de 1905. Dès lors, les habitant·es des Pavillons-sous-Bois se sont nommé·es les pavillonnaires et pavillonnaires. Depuis 2016, la ville fait partie de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris-Grand Est. Ce dernier regroupe 14 communes et leurs maires en constituent l'exécutif. L'EPT s'étend sur 72 km², il compte 389 000 habitant·es. Il a désormais d'importantes compétences : eau et assainissement, collecte des déchets, développement économique, habitat et renouvellement urbain.

Au début du XX^e siècle, la ville se développe et attire de plus en plus de Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs, intéressés par des terrains bons marchés. Les industries se multiplient en 1911, fixent les ouvriers sur place et des artisans s'établissent. La ville compte alors 3 646 habitants.

Peu avant la Grande Guerre, les anciennes installations de l'usine de traitement de vidange, situées au nord sur le secteur dit "La Poudrette" disparaissent. Le terrain libéré de La Poudrette demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème important de salubrité. La construction du pont de l'Europe sur la ville dans les années 1930, ainsi que la rénovation du pont de la Forêt sur la commune de Bondy, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au Nord du canal. Ayant peu souffert des hostilités, la ville s'installe, à partir de 1945, dans une tranquillité durable dans laquelle la population poursuit sa croissance.

C'est particulièrement dans les années 1960 que la ville prend un nouvel essor. La population passe de 16 862 habitants en 1954 à 19 022 en 1962. Une nouvelle mairie est alors construite en 1967 ainsi que de nouveaux équipements culturels ; l'Espace des Arts et l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture (APJC).

La superficie des Pavillons-sous-Bois est de 2.92 km². Les villes limitrophes sont Aulnay-sous-Bois, Bondy, Le Raincy, Livry-Gargan et Villemomble. Le territoire de la commune est traversé au nord par le Canal de l'Ourcq suivant un axe Nord-Est/Ouest. L'avenue Aristide Briand (Route Nationale 3) redouble la coupure urbaine qu'il constitue. En découle une relative partition du territoire communal d'Est en Ouest,



² https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal

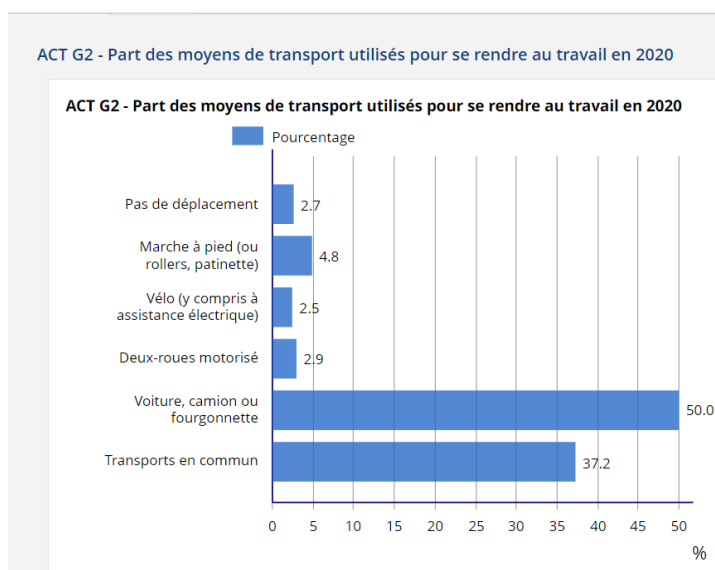
dont on a vu qu'elle joue un rôle dans les représentations que les pavillonnais-es ont pu construire au fil de leur histoire. Ces éléments morphologiques matérialisent encore aujourd'hui une double frontière qui est agissante dans les rapports sociaux et la cohésion urbaine du territoire.

Le tissu urbain des Pavillons-sous-Bois s'organise en trois grands ensembles. La partie sud est plutôt pavillonnaire et comprend une grande part des équipements publics et des commerces de proximité, elle se divise en deux parties : l'Ouest de cette zone correspond aux IRIS Emile Zola, Stade et Casanova. Elle est essentiellement résidentielle. Le bâti y est plutôt ancien (début du 20^e siècle) et de type bourgeois (grandes maisons en meulière, jardins voire parcs). Il comporte également des pavillons plus récents ainsi qu'une part d'immeubles de logement collectif dont on a le sentiment que leur emprise est en augmentation. Cette partie de la ville comporte plusieurs établissements scolaires (les écoles maternelles et élémentaires Fisher et Brossolette, le collège Éric Tabarly) ainsi que le Stade Léo Lagrange. Aux alentours de ces écoles se trouvent des rues plus animées, avec de nombreux commerces de proximité.

A l'Est, un tissu mixte composé d'habitat individuel et collectif accueillant des équipements publics et des activités économiques de proximité. Il correspond aux IRIS Franklin, Président Wilson et Victor Hugo. Cette dernière avenue, plutôt bruyante, accueille de nombreux commerces et le principal marché de la ville. Elle connaît un trafic automobile intense et parfois chaotique. Les immeubles collectifs sont prépondérants dans le secteur longeant le tracé du T4. En revanche, le vieux centre avec la place de la Basoche a un aspect presque villageois.

Au nord du canal de l'Ourcq, la zone a été profondément transformée au cours des dernières années. En effet, elle a fait l'objet du PRU piloté par la Municipalité et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Il s'agit des IRIS Poudrette, Sainte-Anne, Calmanovic et ZI Canal. La zone est délimitée par la Route Nationale 3, voie extrêmement fréquentée. Après les deux établissements scolaires historiques, cette partie de la ville a été dotée il y a une quinzaine d'années d'une Maison des Services Publics ainsi que des locaux de la Police Municipale (le maire a annoncé récemment que les locaux de la maison des services publics seraient attribués au service de police municipale, ce service). Elle dispose désormais d'un gymnase (Lino Ventura) et d'un Dojo, de la péniche du Chat qui Pêche (équipement municipal initialement à vocation culturelle), ainsi que d'un établissement scolaire récent, le Collège Anatole France. Lors de sa construction, une passerelle a été créée, facilitant l'accès piétonnier à ce secteur depuis les autres quartiers. La dimension résidentielle mêle pavillons des années 60 à 80 à des immeubles collectifs. Les ensembles de la Poudrette et Sainte-Anne ont été démolis et un nouveau quartier a vu le jour qui comprend une zone résidentielle mixte de copropriétés et logements sociaux. Le centre commercial « Les berges du Canal » constitue le seul centre commercial de la ville. Il faut noter que le Canal dont les berges ont fait l'objet d'un aménagement ambitieux constitue le principal espace de promenade et de détente en plein air de la ville.

Les Pavillons-sous-Bois disposent d'une desserte routière étendue. La RN3 en constitue l'axe structurant, reliant directement Paris à une dizaine de kilomètres. S'y ajoute un réseau de routes départementales



50% des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail, proportion en légère baisse sur les

couvrant le territoire dans son ensemble (Route Départementale 117, avenue Jean Jaurès, RD78, allée Montyon, RD10E, allée Franklin et avenue du Président Wilson). La ville est également proche de l'A86 et de la A3 qui relient les grands pôles urbains régionaux tels que Bobigny.

Le maillage routier est complété par un service de transports collectifs. Il est assuré par la ligne 4 du Tramway Bondy-Aulnay qui relie les RER E ou B ainsi que le réseau SNCF. La ville est également desservie par 8 lignes de bus RATP. Enfin, une navette municipale en parcourt les quartiers toutes les 50 minutes (cette dernière ne circule plus que du mardi au jeudi matin). Il faut noter que le recours au véhicule personnel reste encore très important au regard des transports collectifs ou des circulations douces. Il représente

quatre dernières années. Sur le territoire communal, les pistes cyclables sont concentrées au niveau des berges du Canal de l'Ourcq et du parcours du T4. La ville reste semée de nombreux travaux qui compliquent la vie quotidienne et la circulation des habitant-es (chantiers du bâtiment liés à la densification de la population, voirie et modernisation des réseaux d'eau et de gaz).

2.2 Les équipements

Le projet de rénovation urbaine a abouti à une transformation de l'habitat et a eu pour effet de renouveler partiellement la population. La municipalité travaille à répondre aux nouveaux besoins de ces habitant-es par le développement d'infrastructures et une politique particulièrement tournée vers l'enfance³.

Le développement de la partie Nord de la ville suite au PRU a permis de doter cette partie de la commune de commerces, d'équipements sportifs et d'une structure d'animation culturelle (Micro-Folie) au sein du collège Anatole France. Toutefois, les besoins de la jeunesse restent toujours sous-dotés.

Petite enfance	Etablissement s scolaires	Accueil de loisirs	Culture	Sport	Accompagn. social	Santé, Handicap	Commerces
4 multi-accueils municipaux (A petits pas, les berceaux de l'Ourcq, les moussaillons, les petits voyageurs)	6 écoles maternelles	6 AMSH maternels et 5 AMSH primaires (municipaux)	Bibliothèque municipale	Stade Leo Lagrange	CCAS	Centre municipal de santé	3 marchés forains et commerces de proximité (Chanzy, la Basoche, les Coquetiers)
1 micro-crèche privée (Bulle AGAPI)	8 écoles élémentaires dont 1 école privée confessionnelle (Alliance israélite)	Atout Sport et Loisir (AMSH ados municipal)	Conservatoire Hector Berlioz	2 gymnases (Jean Macé et Lino Ventura)	Maison des services public (prochainement transformée en service de police municipale)	Résidence Virginie (accueil de personnes handicapées vieillissantes)	1 hypermarché (Cora) avec galerie marchande
1 crèche départementale (Marcellin-Berthelot)	3 collèges dont 1 privé confessionnel (Alliance israélite)	APJC (AMSH associatif ados)	Espace des Arts / Cinéma	1 dojo (Michel Declève)	Maison de l'emploi, Antenne de la mission locale interco.	Maison d'accueil spécialisée pour adultes autistes	
1 relais petite enfance municipal (La Parent'aile)	1 lycée polyvalent		APJC	1 boulodrome	Service social départemental		
1 LAEP municipal, 1 LAEP associatif (Les Moussaillons - APJC)	1 lycée privé confessionnel (Alliance israélite)		Micro-Folie	1 salle de tennis de table	Résidence sociale SOLIHA		
PMI	1 classe préparatoire aux grandes écoles de commerces privée (Alliance israélite)				Seniors : 2 résidences seniors, 2 EHPAD, 1 accueil Alzheimer		
					Epicierie sociale Coup de pouce		
					Les restos du Cœur		

³ Guide municipal de la commune 2023

2.3 La population

Sur l'évolution démographique de la population de la ville depuis 1906, deux périodes sont marquantes selon les archives de l'INSEE. De 1946 à 1962, nous constatons une forte augmentation de la population, passant de 15 093 à 19 022 habitants ; de 1975 à 1990, c'est une baisse, passant de 18 638 à 17 375 habitants. Ces deux périodes correspondent dans un premier temps à l'arrivée massive dans les banlieues d'une population plus particulièrement étrangère pour des raisons économiques. Ensuite, la population a eu tendance à se stabiliser pour devenir vieillissante. Cela explique la chute qui suivit.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	19 084	18 638	17 185	17 375	18 420	21 226	23 135	23 904
Densité moyenne (hab/km ²)	6 535,6	6 382,9	5 885,3	5 950,3	6 308,2	7 269,2	7 922,9	8 186,3

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

Depuis, la ville s'est densifiée, passant de 6308 ha/km² en 1999 à 7474 ha/km² en 2011. Comme plusieurs villes du 93, elle a changé de strate démographique.

C'est ainsi que la

population progresse depuis 1999 pour passer le cap des 20 000 habitants en 2006. Aujourd'hui, la population compte 24 060 habitants⁴ (+7.5% de nouvelles personnes arrivées sur la ville⁵).

Durant les quatre dernières années, la population de la ville a un peu évolué pour rejoindre les moyennes relevées sur le département, qui correspondaient auparavant aux moyennes nationales. Les variations les plus importantes concernent l'augmentation des 0-14 ans et des 30-59 ans d'une part, et celle des 60-74 ans d'autre part (cette dernière augmentation est confirmée par le fait que près de 50% de cette tranche d'âge qui n'habitait pas la commune il y a plus d'un an arrive d'une autre commune). La jeunesse occupe une place importante : elle représente 41,5% des habitant-es.

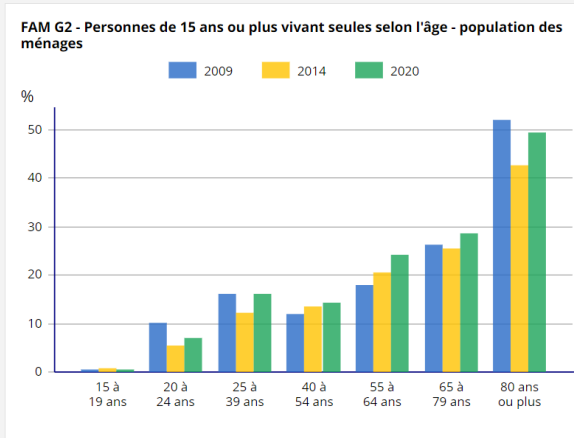
Les pavillonnais-es sont plutôt sédentaires car leur ancienneté sur le territoire reste stable avec 61,4% des personnes qui habitent depuis plus de cinq ans dans la ville.

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	21 226	100,0	23 135	100,0	23 904	100,0
0 à 14 ans	4 373	20,6	5 174	22,4	5 322	22,3
15 à 29 ans	4 468	21,0	4 681	20,2	4 584	19,2
30 à 44 ans	4 849	22,8	5 293	22,9	5 691	23,8
45 à 59 ans	3 779	17,8	4 160	18,0	4 332	18,1
60 à 74 ans	2 196	10,3	2 362	10,2	2 624	11,0
75 ans ou plus	1 562	7,4	1 464	6,3	1 351	5,7

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La part de l'immigration est égale à 18,8%⁶ et donc plus faible que la moyenne départementale (24,5%) mais largement plus élevée que les niveaux régionaux. Nous ne disposons pas de données officielles sur les origines géographiques mais nos actions, en lien avec nos partenaires (bibliothèque municipale, écoles, associations de solidarité) montrent qu'en sus des personnes originaires d'Asie, deux communautés sont également installées sur le territoire dont les personnes sont originaires de Moldavie et de Turquie. La part des allocataires de la CAF d'origine étrangère s'élève à 1396 personnes

⁴ Site web de la ville - <http://www.les-pavillons-sous-bois.fr/La-Ville/Les-chiffres-cles>, source consultée le 02/01/2023.

⁵ ODDS, Portrait social 2022 Les Pavillons-sous-Bois

⁶ *Ibid.*

(dont 397 originaires de l'Union Européenne).

Un peu moins de 70% de la tranche 25-79 ans vit en couple. Nombre de ces couples vivent en famille avec enfant(s), représentant 15 051 habitants (52,3% de la population totale). Celles vivant avec 1 à 2 enfants de moins de 25 ans représentent 51% des familles pavillonnaires. En y ajoutant les familles monoparentales, la ville maintient une présence familiale importante sur la commune (64,3% de la population). Cette dynamique est confirmée par les 1 311 nouvelles familles arrivées sur la ville sur cette période (dont 219 monoparentales).

L'augmentation du nombre de personnes vivant seules ne doit pas être négligée.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	2014	2020
Ensemble	8 744	100,0	9 110	100,0	9 687	100,0	20 973	22 903	23 670
Ménages d'une personne	2 761	31,6	2 669	29,3	3 222	33,3	2 761	2 669	3 222
Hommes seuls	1 093	12,5	1 141	12,5	1 447	14,9	1 093	1 141	1 447
Femmes seules	1 668	19,1	1 527	16,8	1 775	18,3	1 668	1 527	1 775
Autres ménages sans famille	235	2,7	305	3,3	206	2,1	530	718	442
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	5 749	65,7	6 137	67,4	6 259	64,6	17 682	19 517	20 006
Un couple sans enfant	2 010	23,0	1 918	21,1	1 788	18,5	4 202	4 042	3 767
Un couple avec enfant(s)	2 753	31,5	3 151	34,6	3 277	33,8	10 849	12 496	13 042
Une famille monoparentale	986	11,3	1 069	11,7	1 194	12,3	2 632	2 979	3 198

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Profils d'allocataire CAF⁷	Nombre d'allocataires représentés	%
Couple sans enfant	224	4,47%
Couple avec un enfant	473	9,47%
Couple avec 2 enfants	1048	20,99%
Couple avec 3 enfants	508	10,17%
Couple avec 4 enfants	195	3,91%
Familles monoparentales avec un enfant	455	9,11%
Familles monoparentales avec 2 enfants	317	6,35%
Familles monoparentales avec 3 enfants	133	2,66%
Familles monoparentales avec 4 enfants	31	0,62%
Femmes seules	743	14,88%
Hommes seuls	866	17,34%
Total	4993	100%

La commune des Pavillons-sous-Bois comptait 4 993 allocataires CAF⁸ pour 14 000 personnes couvertes en 2022. Parmi elles, 936 personnes sont en situation de monoparentalité.

Les quartiers des Pavillons-sous-Bois hébergeant le plus d'allocataires CAF sont les quartiers Victor Hugo et la zone industrielle située de l'autre côté du canal de l'Ourcq (partie Nord de la ville), deux zones éloignées de l'APJC.

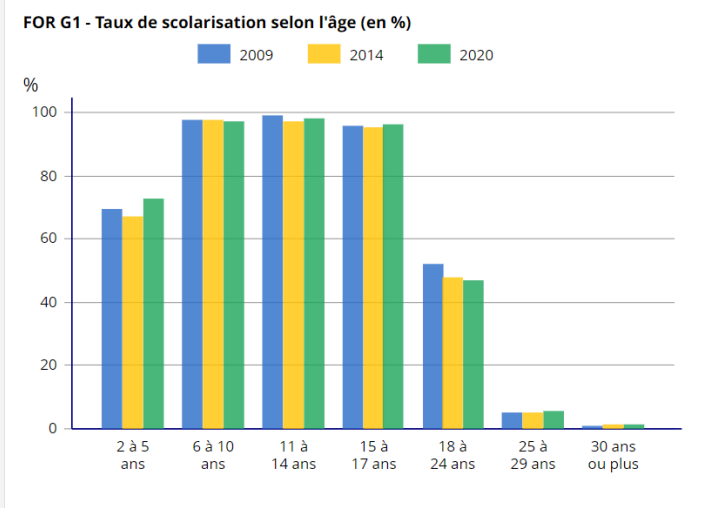
2.4 La formation, l'emploi et la situation sociale

Le niveau scolaire des plus de 15 ans reste hétérogène mais montre une amélioration (+8,1% d'obtention du BAC ou de diplômes supérieurs). Toutefois, la part des plus de 18/24 ans est moins scolarisée que dans le reste du département et au niveau national, en deçà de près de 10%. La représentation des catégories socioprofessionnelles varie peu. La moitié de la population concentre des employé·es et des ouvrier·ères (37%); les cadres et professions intermédiaires représentent quant à elles 32,5%.

⁷ CAF, Données au 31/12/2020.

⁸ Ibid.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Le taux d'emploi reste largement supérieur à la moyenne départementale et le taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne nationale (mais inférieur de 4% à celui du département).

Trois équipements soutenaient l'accès à l'emploi jusqu'à présent : la maison de l'emploi, la mission locale et la maison de l'insertion. Cette dernière a été supprimée fin 2022 et devrait être remplacée par une nouvelle agence territoriale.

La maison de l'emploi est municipale et s'adresse à l'ensemble des pavillonnaires. Elle propose un accueil, une écoute, des informations concernant l'emploi, la formation et la création d'activité. Elle aide à la définition d'un projet de formation, favorise la

mise en relation avec les entreprises. D'autre part, elle offre des préparations aux entretiens d'embauche, une aide à la conception de CV et de lettre de motivation.

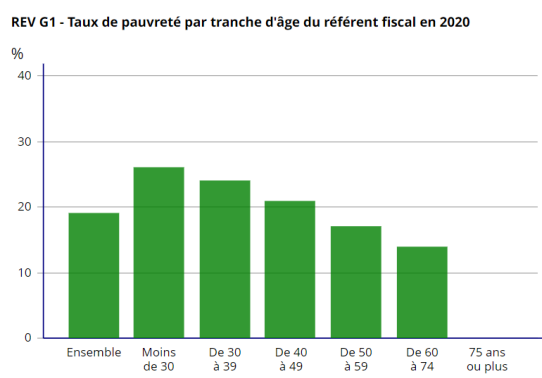
La mission locale intercommunale est associative et s'adresse aux pavillonnaires âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an. Elle intervient également dans les domaines de la santé, du logement et de la vie sociale. Elle accompagne les

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	16 852	100,0	17 968	100,0	18 584	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0	1	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	662	3,9	708	3,9	884	4,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 608	9,5	1 717	9,6	1 829	9,8
Professions intermédiaires	2 960	17,6	3 169	17,6	3 331	17,9
Employés	3 468	20,6	3 700	20,6	3 589	19,3
Ouvriers	1 965	11,7	2 185	12,2	2 295	12,3
Retraités	3 503	20,8	3 292	18,3	3 211	17,3
Autres personnes sans activité professionnelle	2 687	15,9	3 197	17,8	3 444	18,5

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2023.

démarches d'insertion professionnelle et propose des réunions d'informations collectives et des ateliers de découverte de métiers (au siège de la mission locale à Villemomble et à l'APJC).

Le taux d'emploi évolue faiblement (77,7%) et reste supérieur aux moyennes départementale et nationale. Le taux de chômage s'améliore (-1,3%). Il concerne majoritairement les personnes les moins diplômées (58,7%).

Le taux de pauvreté baisse légèrement (19%) mais est nettement inférieur à celui du département (27,9%). Il touche majoritairement les locataires et se concentre sur les tranches d'âges inférieures à 39 ans.

2.5 L'habitat

Le département est marqué par une longue histoire de difficultés de logement. Il est fait des vagues d'immigration correspondant au développement industriel datant du XIX siècle. Depuis, de construction de bidonvilles en habitats sociaux et en logements insalubres, le département ne parvient pas à résoudre cette problématique. Nous constatons l'émergence de nouveaux bidonvilles ces dernières années, sans cesse détruits puis reconstruits, notamment sur les bords du Canal de l'Ourcq.

Les Pavillons-sous-Bois demeure une ville résidentielle avec un pourcentage important de propriétaires (53,9%). Il est possible que cette population soit économiquement aisée ou bien dans une tranche

intermédiaire qui aujourd'hui est en réelle difficulté financière aux dires de différent-es professionnel·les et élu·es rencontrés (maire, membres du conseil municipal, services de la ville et maison de l'emploi). Les données concernant l'habitat sur la ville permettent de constater que la population pavillonnaire vit majoritairement en résidence principale. La qualité des logements s'est sensiblement améliorée. Pour autant, l'habitat ancien représente encore une part importante du parc immobilier. On compte de nombreux pavillons construits jusqu'en 1945 (21,9%), posant des problèmes aux populations vieillissantes souvent logées dans ce type d'habitat, par l'isolement qu'il entraîne et son inadaptation à la vie de tous les jours.

L'habitat évolue et la ville se densifie. Depuis 1970, la construction d'immeuble supprime celle des maisons individuelles et, avec elle, une réduction des surfaces d'habitation.

La suroccupation des logements ne s'améliore que sensiblement : elle touche toujours près de 17% de la population.

LOG T4bis - Résidences principales selon l'état de suroccupation (hors studios occupés par une personne)

	2009	2014	2020
Suroccupé	14,4	18,0	17,4
Non suroccupé	85,6	82,0	82,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

2.6 L'APJC, espace des possibles

Elle est née en mars 1967, à l'issue d'un référendum visant à déterminer quels étaient les besoins de la population en termes de loisirs et d'occupation des jeunes.

Depuis près de 56 ans, elle s'adresse à une population diversifiée et offre un large choix d'activités allant du service (ex : écrivain public, permanence CAF...) au loisir (ex : atelier yoga, scrabble...), en passant par diverses formes d'engagement (bénévolat, volontariat, administration de l'association), conformément à son objet.

Pour cela, l'APJC développe son projet en s'appuyant sur trois domaines d'activité stratégiques : l'animation culturelle et de loisir, l'animation de la vie sociale et la vie associative.

Pour favoriser une réflexion permanente et être accompagnée dans ses actions, l'association s'est affiliée à deux fédérations d'éducation populaire : la fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis et celle des Maisons des jeunes et de la Culture en Ile-de-France.

2.6.1 Les adhérent·es / Les usager·es

Adhérent·es	Enfants	Ados	Adultes	Seniors	Associations	TOTAL
2019-2020	183	110	256	143	7	699
2020-2021 ⁹	133	100	143	87	8	464
2021-2022	112	94	168	76	7	458
2022-2023	104	99	186	86	7	475

Les actions de l'association s'adressent également à un public non adhérent, avec notamment les activités liées à l'action sociale et l'offre de spectacles ouverts à tou·tes. Ainsi, le nombre de personnes faisant appel régulièrement aux services de l'association est augmenté d'environ 150 personnes si l'on comprend les membres des associations adhérentes (l'AIEP dont le public est en situation de handicap mental, le CATTP de Bondy dont le public présente des difficultés à s'insérer dans le tissu social, ASA dont les actions concourent à promouvoir la culture hip hop, Mistinguettes dont l'objet est de promouvoir la culture du cabaret, Femmes fortes pour l'inclusion des femmes notamment au sortir d'une période de maladie, Essa vida capoeira pour la pratique familiale de la capoeira, YEEHA, pour la pratique de la danse country).

Le public qui a fréquenté ponctuellement l'APJC ou ses animations extérieures a représenté 720 personnes¹⁰ sur la saison 2022-2023, à travers les actions d'écrivain public, le point info CAF, les animations et spectacles tout public.

Ce sont ainsi 1 345 personnes qui ont été touchées par les actions de l'APJC.

⁹ Année post Covid.

¹⁰ Cette évaluation s'appuie sur les fréquentations des événements pour lesquels une billetterie a été mise en place, sur le comptage des spectateurs des animations extérieures et sur les fréquentations observées des services tels que l'écrivain public.

La proportion de pavillonnais représente 62% des adhérent·es (les non pavillonnais·es sont constitué·es par des habitant·es des villes limitrophes, dont d'ancien·es adhérent·es ayant déménagé).

2.6.2 Les acteur·rices de l'APJC

Les bénévoles

Avec 56 bénévoles investi·es dans différents secteurs comme les clubs, les ateliers sociolinguistiques, l'accompagnement à la scolarité, le conseil de l'APJC et les animations ponctuelles, l'association s'appuie sur une force bénévole importante qui représente près de 4 ETP (Équivalent Temps Plein) ; ce nombre progresse depuis les deux dernières années mais n'atteint pas les besoins des actions engagées.

La moitié d'entre eux/elles s'inscrit dans des actions régulières (responsable de clubs, membres des instances décisionnelles, atelier sociolinguistiques, écrivains publics et accompagnement à la scolarité).

Pour autant, cette forte implication ne semble pas se refléter dans le fonctionnement des instances.

Le fonctionnement de l'association s'appuie sur un modèle représentatif. Le conseil, très engagé, élu lors de l'assemblée générale, souffre du déficit de « vocations », même si quelques membres se présentent à chaque assemblée générale (dont certains assez jeunes – 19 ans). Il n'est ouvert qu'à partir de l'âge de 16 ans et seules les personnes majeures peuvent siéger au bureau (Président·e, vice-président·e, trésorier·e et secrétaire).

Un travail est engagé pour revisiter ces règles pour développer un fonctionnement plus collégial du conseil en intégrant des membres plus jeunes. En effet, le nouveau bureau, élu après l'assemblée générale de juin 2023, l'a été sur une intention affirmée de travailler à plus de collégialité au sein du conseil. Poursuivant le vœu d'une gouvernance plus horizontale, le bureau a proposé de travailler, dans le cadre de la refonte du projet associatif, à une nouvelle définition de l'instance d'administration de l'association.

Une équipe salariée

L'APJC compte 20 salarié·es pour un total de 9 ETP. Leurs fonctions sont développées en application de la convention collective ECLAT qui définit deux types de collaborateur·rices : les salarié·es dit·es « permanent·es » (pilotage, accueil, support administratif et animation des secteurs culture/loisirs et vie sociale) et les animateur·rices technicien·nes (ateliers).

Les permanent·es

L'équipe administrative est composée de trois personnes (un directeur, une assistante de direction et le comptable unique).

L'équipe permanente est également composée d'une animatrice d'accueil, des référent·es des deux secteurs d'activité de l'APJC : animation culturelle et de loisir ET animation de la vie sociale, d'un·e à deux apprenti·es (animation jeunesse et animation vie sociale).

Elle comprend aussi plusieurs volontaires : des jeunes effectuant leur service civique (de de une à quatre missions chaque saison) et dont les missions portent sur la médiation culturelle, la lutte contre les discriminations, la transition écologique et l'accompagnement des seniors, et un·e jeune volontaire en mission dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

Les animateur·rices technicien·nes

Les animateur·rices technicien·nes sont au nombre de 11. Ils/Elles sont qualifié·es (diplômé·es lorsque la réglementation l'exige) et possèdent une expérience reconnue dans leur domaine. Ils/Elles se répartissent dans 11 disciplines différentes.

2.6.3 Les actions de l'APJC

Comme cela a été évoqué plus haut, les actions de l'APJC se déclinent autour de trois axes stratégiques :

L'animation culturelle et de loisir

Depuis 1967 la structure crée les moyens pour permettre aux pavillonnais·es d'organiser leurs activités et leurs loisirs. Les actions développées par ce secteur ont pour objectif d'y accéder et d'encourager les

initiatives individuelles et collectives. Le secteur animation de la vie sociale est souvent lié à celui de l'animation culturelle et de loisir et tous servent le même but : faciliter leur accès au plus grand nombre. La variété des activités proposées par l'association lui permet de rayonner sur une zone d'influence bien au-delà de la commune et de toucher aussi un public non pavillonnaire.

Ce secteur vise ainsi à développer une programmation culturelle conçue ou recherchée par les habitant-es, notamment à travers les travaux de la commission loisirs/programmation. Parce que nous nous appuyons sur la déclaration des droits culturels, cette programmation favorise toutes les expressions (artistique, politique) et permet d'accueillir des créations d'artistes¹¹, de concevoir et/ou diffuser des spectacles engagés¹², de proposer des représentations théâtrales ludiques pour tous les âges, etc.

La dernière programmation a permis de proposer des spectacles familiaux, du stand up, mais aussi la création d'animations familiales favorisant la participation des familles pour la conception des événements ou bien encore d'événements thématiques comme un festival de culture japonaise.

L'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale a pour vocation d'impulser et de fédérer des actions en direction des publics fragilisés et des familles, leur accordant une attention particulière et leur proposant, le cas échéant, un accompagnement adapté.

Plusieurs types d'activités sont mises en place et ont pour objectifs d'accompagner les publics concernés dans leurs démarches d'accès aux droits et de favoriser leur insertion sociale. Elles s'appuient sur la référente famille et la contribution volontaire régulière d'environ 30 bénévoles.

Les actions développées ont notamment permis :

- de garantir l'accompagnement à la scolarité pour des élèves des classes du CP à la 3^e ;
- d'assurer les permanences d'écrivaines publiques à raison de trois créneaux horaires hebdomadaires (avec ou sans rendez-vous) ;
- d'animer des ateliers sociolinguistiques pour les publics primo-arrivants notamment.

Les actions d'appui à la parentalité ont quant à elles permis :

- d'assurer l'ouverture du LAEP Les Moussaillons ;
- de proposer des rencontres à destination des parents pour les accompagner dans leur parentalité et des événements ludiques à partager en famille.

La vie associative

Ce secteur est au cœur des actions de l'association. Parce que l'APJC est une Maison des jeunes et de la Culture/Centre social, elle développe des parcours favorisant l'accès à une citoyenneté active. Se revendiquant de l'éducation populaire, elle assume une posture éducative et promeut les pédagogies permettant la transmission entre pairs et entre générations, pour favoriser l'émancipation de tou·tes.

Bien qu'inspirée de la démocratie représentative, son mode de gouvernance traduit une volonté de mettre en partage ses ressources en privilégiant un fonctionnement horizontal dans lequel chacun·e peut défendre son opinion.

Outre les instances habituellement connues des associations comme les assemblées générales, l'APJC a développé des commissions thématiques créant un cadre propice à l'action de tou·tes dans la gestion de l'association (programmation des activités, gestion du budget, etc.).

Ces commissions ont pour vocation d'ouvrir des espaces démocratiques pour participer à la vie de l'association tout en se familiarisant avec le fonctionnement associatif et faciliter l'implication des adhérent·es au conseil [d'administration] de l'APJC.

Ce secteur transversal amène les bénévoles, appuyé·es par l'équipe salariée, à assurer le portage du projet de l'association auprès de l'équipe municipale locale, des institutions et des partenaires associés à nos actions.

¹¹ Prochainement, accueil du collectif Adada, projet « A vau-l'eau » ; <https://collectif-adada.com/le-collectif/>

¹² Représentation de La Hchouma en 2022 (<https://www.lafermedubuisson.com/la-hchouma-yann-dacosta>)

2.6.4 Les moyens financiers

Les comptes annuels (source : compte de résultat et bilan 2022)

Les comptes de bilan de l'exercice 2022 présentent à l'actif comme au passif un total de 354 376,18€.

Le compte de résultat affiche un total de produits de 602 799,43€ et un total de charges de 648 287,74€, dégageant un résultat déficitaire de 45 488,31€.

Quelques faits notables peuvent être observés sur 2022 pour expliquer ce résultat :

- la reconstitution de l'équipe permanente, après les départs des référent-es animation culturelle/loisir et vie sociale, puis de l'animateur jeunesse. L'année 2022 a concentré une grande partie de nos ressources à recréer un collectif de travail, ne permettant pas de déployer nos actions hors les murs comme nous le souhaitions. Ce travail n'a pas permis de développer la recherche de fonds ;
- une fréquentation des activités qui augmente mais très légèrement. La pandémie liée à la COVID 19 est maîtrisée et les restrictions sont levées. Malgré tout, il n'y a pas un retour significatif des adhérent-es au sein de l'APJC. Cette pandémie a fracturé la société, nous poussant à questionner notre mode fonctionnement et les activités à développer ;
- une action d'appui au volontariat européen qui a souffert de l'abandon de deux de nos structures partenaires ;
- des financements publics qui ne suivent pas l'inflation, mettant en tension notre capacité à maintenir l'ensemble des emplois nécessaires à notre activité. La fréquentation ne revenant pas aux chiffres d'avant Covid, l'inflation galopante qui soulève aussi le problème de la paupérisation au travers des inscrit-es et la baisse de financements des partenaires, nous oblige à revoir notre modèle économique.

Des mesures de restructuration et restrictions budgétaires seront à prendre rapidement afin de pérenniser notre organisation.

Les contributions volontaires en nature

La valorisation des contributions volontaires en nature est à assimiler à des ressources propres car elles traduisent ce que l'APJC est capable de fédérer autour de son projet. Le bénévolat valorisé représente la charge de salaires qu'il n'a pas à intégrer en plus aux salaires versés réellement.

Elles sont valorisées pour un montant de 48.115€ pour l'année 2022. Il s'agit là d'une valorisation importante, mais toujours bien inférieure en comparaison des années précédant la période de pandémie Covid-19.

La progression régulière observée ces deux dernières saisons augure d'une reprise.

2.6.5 Les partenariats

L'APJC est affiliée à la fédération départementale des centres sociaux de Seine-Saint-Denis (réseau de 60 centres sociaux répartis sur le département) ainsi qu'à la fédération des MJC en Ile-de-France (réseau de 77 MJC sur la région). Cela lui permet de solliciter plus facilement d'autres structures en cas de besoin, qu'il s'agisse d'une recherche de compétence, un soutien financier ou un partenariat d'action.

L'APJC travaille localement avec de nombreux partenaires. Elle s'appuie notamment sur :

Structures	Jeunesse	Famille	Seniors	Culture	Emploi Insertion	Solidarité Santé
Ecoles primaires	Accomp. à la scolarité					
Collèges E. Tabarly et A. France	Accomp. à la scolarité, Animation pause méridienne, Volontariat européen		Projet d'animation du foyer, création d'un jardin partagé (collège E. Tabarly)	Diffusion théâtrale		
Lycée C-N Ledoux	Animation d'expo éducative			Diffusion théâtrale		Actions de solidarité pour mineur-es isolé-es
Conservatoire H. Berlioz				Créations communes entre activités culturelles		
Bibliothèque municipale	Volontariat européen			Malle mobile de livres		
Librairie Folies d'encre	Evénements communs avec promotion de la lecture					
Espace des Arts				Evénements culturels		
Photo club Pavillonnais	Animation pontuelle d'ateliers			Evénements culturels		
Résidences seniors			Programme d'activités			
Mission locale intercommunale					Permanences	
Résidence Soliha		Vacances, sorties				
Service social départemental		Vacances, sorties				Suivi d'habitant-es
CCAS						Suivi d'habitant-es
Epicerie Coup de pouce						Suivi d'habitant-es
Association Femmes fortes						Atelier Langue de signes, Permanences.
AIPEI (rés. Virginie, handicap)				Atelier d'initiation musicale		Accueil inconditionnel
CATTP Ville Evrard				Atelier bien- être, mise à dispo de salles		
REP La Parent'aile		Ressource				
Commune PSB	Appui technique, Financement					
Fédération CS 93	Appui technique					
CAF 93	Appui technique, Financement					
Fédération MJC IdF	Appui technique, Volontariat européen					
MJC de l'Est parisien	Actions communes			Actions communes		Lutte contre les discrim. LGBTQI+

2.7 L'évaluation des actions 2019-2022

2.7.1 Un contexte extraordinaire

La pandémie de Covid-19 a eu un impact important sur tous les aspects de la vie. Les centres d'animation comme les centres sociaux n'y ont pas échappé. En effet, nos organisations, outre leur représentation d'espace de vie, fournissent des services essentiels tels qu'un point d'accès aux droits et des loisirs. Ils représentent un soutien important pour les habitant-es, notamment celles et ceux qui se trouvent dans des situations fragilisées.

La saison 2019-2020 a constitué une réelle fracture dans le fonctionnement habituel de l'association et l'arrivée de cette pandémie nous a confrontés à de nombreux enjeux. L'un des principaux défis a été la nécessité de fermer les portes physiques de l'APJC pour éviter la propagation du virus. Cela a signifié que les actions et services proposés aux habitant-es ont été suspendus, voire annulés. Notre créativité a été mise à l'épreuve pour maintenir des actions nécessaires au maintien du lien social et nous avons dû, pour cela, nous adapter à l'ère numérique plus vite que nous ne l'aurions imaginé. Nous avons ainsi revisité nos modalités d'animation grâce aux visioconférences et aux réseaux sociaux. Nous avons néanmoins maintenu quelques actions en présentiel, comme les permanences des écrivains publics et des aides pour les courses alimentaires effectuées pour des personnes empêchées (ex : seniors ayant des difficultés à se déplacer).

Passé la période de confinement, nous avons été contraint-es de ne pas accueillir tous les publics, ceci au regard des règles mises en place par l'administration sanitaire, ne permettant pas à la majorité des activités développées à l'APJC de se dérouler. De plus, l'équipe salariée a été particulièrement touchée par les contaminations à la Covid malgré les mesures de prévention mises en place, occasionnant des réductions d'activités, voire des périodes de fermeture complémentaires. Cette première saison a ainsi vu une grande partie des projets devoir être suspendus, hors actions de solidarité (ex : accès aux droits).

Les deux saisons suivantes (2020-2021 et 2021-2022) restent très impactées par les effets de la pandémie : le niveau de fréquentation des activités de l'association a chuté de près de 37%. La participation bénévole, nourrie majoritairement par le public senior, a subi une baisse un peu plus importante (38,5%), impactant la conduite des nombreuses actions.

En outre, l'APJC, comme d'autres centres sociaux associatifs, a également été confrontée à des défis financiers. Avec la suspension de nombreuses activités, l'association a perdu des recettes importantes provenant de la participation des usager-es aux activités de loisirs notamment. Ces baisses de ressources, associées à la contraction des financements publics, a fragilisé l'équilibre financier de l'association (l'exercice comptable 2022 a accusé un déficit de 45k€).

Enfin, le dernier défi auquel a été confronté l'APJC a été de subir des mouvements de personnels importants. En effet, le projet a été porté par une équipe récente, la majorité des postes structurants ayant été renouvelés pendant la période de renouvellement et/ou au début de la conduite du projet, impactée rapidement par les effets de la pandémie. D'autres renouvellements ont été constatés après l'été 2021, participant d'une transmission difficilement réalisable sur les actions mises en place. La pandémie et les mobilités nombreuses des salarié-es qui ont suivi n'ont pas épargné l'APJC.

Pour ces raisons, le projet social 2019-2022 n'a pas été aussi loin que nous le souhaitions. Le lieu de vie retrouve une dynamique certaine, mais cette pause forcée nous amène à nous questionner sur nos modalités d'actions, considérant que les habitudes de vie des habitant-es ont été éprouvées et modifiées. L'évaluation s'est appuyée sur les comptes rendus des actions, les retours des équipes professionnelles et bénévoles lorsqu'ils étaient possibles, les retours des commissions thématiques (notamment bénévolat, loisirs/culture et seniors) et les rencontres partenariales menées en 2022/2023 (acteurs sociaux, culturels et éducatifs de la ville).

Les retours des équipes professionnelles et bénévoles

La période du projet a été couverte par deux équipes professionnelles différentes (2019-été 2021, rentrée 2021-2022).

Durant le projet, l'équipe aura à souffrir de trois abandons de postes en animation d'accueil (cette fonction étant assurée jusqu'alors par deux personnes, la mission a toutefois pu être maintenue). Deux des trois animateur-ices référent-es ont choisi une mobilité professionnelle dès la rentrée de septembre après le changement de direction à l'été 2021 (retour de l'ancien directeur). Le dernier professionnel de

l'équipe d'animation partira à la fin de la saison 2021-2022. Seules l'assistante de direction et l'une des animatrices d'accueil restent avec, respectivement, des anciennetés de 20 et 11 ans. C'est ainsi une nouvelle équipe qui reprend le projet, après deux premières années chaotiques et une transition sans réelle transmission.

Les commissions thématiques

Les commissions permettent de débattre des orientations de l'association et constituent des espaces privilégiés de participation des habitant-es. Réunies en 2019 mais peu, voire pas actives pour certaines en 2020 et 2021, elles ont repris un rythme régulier au 2^e semestre 2022. Elles se réunissent trois à quatre fois par an et font partie intégrante du schéma décisionnel de l'association. Elles ont été définies statutairement et arbitrent au moyen d'un vote par collège (habitant-e, adhérent-e, partenaire, professionnel-le, membre conseil), ce qui permet une gouvernance effectivement partagée. Elles ont permis de reprendre le pouls de l'association et de relancer des dynamiques partagées avec les habitant-es pour revenir sur les actions qui étaient envisagées et nourrir le nouveau projet.

Les rencontres partenariales

Les partenariats sont en reconstruction. En effet, certain-es correspondant-es habituel-les de nos partenaires ont quitté leur poste (ex : collègues) et de nouveaux contacts ont été pris. L'évaluation des actions démontre que la période de pandémie et le changement d'équipe n'ont pas permis de développer la capacité à construire des partenariats locaux élargis et durables et que la lisibilité de nos actions reste encore trop faible.

2.7.2 Les actions du projet d'animation globale

FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

Accueil du Bar'Ouf

Les ouvertures ont été conformes (hors périodes de fermeture, conséquence de la pandémie et de ses effets). L'accueil a pu être réalisé du lundi au samedi, de 14h00 à 19h00 (parfois 20h00 certains jours). Toutefois, depuis la reprise d'activité post pandémie, ce lieu est moins fréquenté qu'auparavant. Il reste néanmoins le point central de l'APJC, espace dans lequel ont lieu les accueils des publics, où il est possible de venir prendre un café et discuter avec l'équipe (salarié-es et/ou bénévoles) et où se déroulent toutes les grands événements familiaux et la diffusion de spectacles.

Pistes d'amélioration : la faible fréquentation en après-midi nous amène à questionner l'accès à cet espace, notamment le samedi. Une réflexion est engagée quant aux modalités d'ouverture du lieu répondant par exemple aux demandes des familles souhaitant organiser un événement familial.

Permanences d'écrivains publics

- 2019-2020 : 100 permanences pour 334 rendez-vous, avec 6 écrivaines (5 bénévoles et une salariée) ;
- 2020-2021 : 190 permanences pour 330 rendez-vous, avec 4 écrivaines et une salariée ;
- 2021-2022 : 73 permanences pour 183 rendez-vous, avec 4 bénévoles.

Les permanences ont été assurées par six personnes (une salariée jusqu'en 2021 et quatre à six bénévoles suivants les années, uniquement des bénévoles à partir de la rentrée 2021).

Les demandes portent majoritairement sur des situations d'accès aux droits (régularisation de papiers, droit au logement, demande d'allocations).

Les permanences ont évolué pour être proposées les mardi et mercredi après-midi et le vendredi matin. Auparavant sur rendez-vous, nous avons constaté de nombreux rendez-vous non honorés par les demandeur-ses, soulignant que nous n'avions pas pu répondre à une demande urgente. Nous avons donc proposé des créneaux avec et sans rendez-vous, également lors des périodes de vacances scolaires mais de manière plus ponctuelle, ce qui paraît correspondre aux besoins tout en maintenant l'implication des bénévoles.

Pistes d'amélioration : il est nécessaire d'étoffer l'équipe bénévole et de revoir les modalités de recours à ce service car les demandes restent importantes et nous constatons encore notre impossibilité de répondre à certaines demandes urgentes.

La médiation sociale partagée

Les accueils sont réalisés le jeudi après-midi :

- 2019-2020 : 32 accompagnements ;
- 2020-2021 : 59 accompagnements ;
- 2021-2022 : 25 accompagnements.

Cette action a eu à souffrir de plusieurs mouvements de personnel. Nous avons eu à gérer trois abandons de poste affectant cette mission. L'action a dû être menée en s'appuyant sur la solidarité de l'équipe mais la qualité habituellement assurée pour cette action n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Depuis septembre 2022, le poste est occupé par une animatrice d'accueil en charge de cette mission. Une formation lui a été dispensée.

Pistes d'amélioration : pour l'heure, la stabilisation de l'équipe est un préalable à toute poursuite de l'action.

Les ateliers sociolinguistiques

- 2019-2020 : 5 formatrices bénévoles, 1 salariée, 72 participant·es ;
- 2020-2021 : 1 formatrice bénévole, 1 salariée, 26 participant·es ;
- 2021-2022 : 1 salariée, 2 bénévoles, 40 participant·es ;
- Rentrée de septembre 2022 : 1 salariée, 3 bénévoles, 60 participants·es.

Cette action a subi une chute de fréquentation très importante suite à la pandémie, d'abord par le nombre d'apprenant·es, ensuite par le départ de plusieurs bénévoles.

Lors du confinement, des ateliers en visioconférence ont été menés mais cela n'a pas fédéré, les difficultés d'apprentissage ayant été augmentées du fait de la fracture numérique d'une part, de l'inadaptation des supports d'autre part. Le groupe a fini par atteindre 20 apprenant·es.

L'organisation ayant dû prendre en compte la présence d'une seule salariée et d'une seule bénévole, le groupe a été scindé en deux et les temps d'apprentissage réduits de moitié.

Depuis 2022, nous redéveloppons deux ateliers simultanés pour prendre en compte les différences de niveaux de maîtrise du français : 60 apprenant·s sont inscrit·es à ce jour, même si plusieurs d'entre eux/elles ne viennent que ponctuellement.

La salariée et les trois bénévoles permettent d'assurer deux ateliers de 2h30 trois fois par semaine.

Pistes d'amélioration : il est nécessaire de reconstituer une équipe de six à huit bénévoles pour reprendre le rythme d'avant Covid (80 apprenant·es) pour répondre aux nombreuses demandes. L'équipe actuelle comprend quatre bénévoles dont trois régulier·es : des actions de communication sur l'activité devraient permettre de fédérer de nouveaux/nouvelles bénévoles.

PERMETTRE A LA JEUNESSE DE TROUVER SA PLACE DANS LA VILLE ET DANS LA SOCIETE

La Boussole

- Pas démarré en 2019-2020 ;
- 2020-2021 : 7 jeunes (2 garçons, 5 filles) ;
- 2021-2022 : 13 jeunes (8 filles, 5 garçons).

Cette action n'a pas pu démarrer en 2019 comme cela était envisagé. La pandémie a représenté une difficulté supplémentaire au lancement de cet accueil destiné, à l'origine, aux 14-25 ans.

La population des 18-25 ans n'a pas été au rendez-vous et La Boussole s'est transformée en accueil 14-17 ans.

L'animation de cet espace bénéficie du soutien de la CAF avec la PS jeunes. Négociée à 0,9 ETP à l'origine, les besoins, pour développer l'action, sont plus importants.

Pistes d'amélioration : restructurer l'équipe d'animation jeunesse (un·e animateur·rice et un·e apprenti·e BPJEPS LTP), étendre La Boussole aux 18/25 ans comme cela était prévu à l'origine par des actions codéveloppées avec les jeunes, notamment dans le champ de la solidarité.

Le Lab média numérique et Les récrés

La webradio : cette action devait aboutir à la création d'une webradio. A ce jour, seules les lignes éditoriales et les contenus ont été abordés avec les jeunes, donnant lieu à la création de podcast. Toutefois, le matériel n'a pas encore été acheté mais le projet reste toujours d'actualité. L'équipe d'animation ayant changé, un travail de reconquête est assuré depuis l'été 2022 pour remobiliser les jeunes sur ce projet.

Pistes d'amélioration : les actions d'éducation aux médias qui seront développées dans le cadre du nouveau projet permettront une meilleure sensibilisation des jeunes à l'outil webradio. De plus, le travail qui sera engagé sur l'affirmation de la place des jeunes contribuera à alimenter la ligne éditoriale du média.

Les récrés : bien que l'action réponde partiellement aux intentions premières, il est utile de constater que l'offre ALSH sur la ville est assez conséquente en ce qui concerne les 6-10 ans. Cette action visait auparavant à faciliter la pratique d'activité d'enfants inscrit·es à deux ateliers le mercredi après-midi pour participer à un temps d'accueil collectif sans que le parent ait à rester à l'attendre, ceci répondant alors à une demande formulée par les parents d'enfants adhérent·es de l'APJC. Du fait d'un turn-over important de l'équipe et d'objectifs ne répondant plus aux besoins, nous avons mis un terme à cette action.

Les modules

Les événements portés par les jeunes (14-17 ans, les 18-25 ans ayant été peu touchés durant la période du projet 2019-2022), ont concerné les festivals de culture manga et de retro gaming.

ACCOMPAGNER LES PAVILLONNAIS A TRAVERS LA TRANSFORMATION DE LEUR TERRITOIRE

Les repas partagés

Ces moments conviviaux ont jalonné l'histoire de l'APJC comme celle de nombreux Centres sociaux car, autour des recettes de cuisine et des repas partagés, se transmettent les histoires et se raconte le territoire dans toute sa complexité.

Ils ont eu lieu chaque trimestre au cours de la saison 19/20, puis ont été organisés en configuration restreinte et en extérieur en 2021. En 2022, deux repas ont été organisés (avril et juin).

Programmation hors les murs et festival de clown

L'action a été portée en commission loisirs/programmation par l'animatrice en charge de ce secteur. A son départ, la dynamique n'a pas repris et la mobilisation autour de ce festival n'a pas été au rendez-vous. Seuls deux spectacles ont été organisés en partenariat avec l'école du SAMOVAR, hors les murs. L'action ne sera pas reconduite.

Le diagnostic partagé au service du développement de la vie associative

Le diagnostic envisagé n'a pas été mené, et ce en raison de la période Covid.

Pistes d'amélioration : nous maintenons cette perspective, considérant la demande des habitants·es de la partie Nord de la ville, dépourvu de structures d'animation de la vie sociale.

LA COOPERATION MOTEUR DE LA GOUVERNANCE

L'évaluation des commissions thématiques

Les commissions thématiques ont peu, voire pas fonctionné durant la période 2020-2021. Seules les commissions seniors et loisirs/programmation culturelle ont été réactivées sur le premier semestre 2022. Depuis la rentrée de septembre 2022, toutes les commissions sont réunies régulièrement (tous les deux mois environ).

Sur la première période du projet (avant 2022), il a été impossible d'évaluer la pertinence des commissions quant à l'implication des adhérent·es. Aujourd'hui actives, elles produisent et tendent à démontrer que leur existence permet réellement à tou·tes les acteur·rices du territoire de prendre part à la gouvernance de l'association.

Pistes d'amélioration : il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des commissions mais leur dynamique semble concourir à une participation plus large des usager-es dans le fonctionnement de l'APJC.

Les temps de formation

Une action de formation a été engagée sur l'animation hors les murs, bénéficiant à l'équipe professionnelle et quelques bénévoles.

Pistes d'amélioration : au vu du succès de cette formation et des apports qu'elle a apporté tant aux professionnel·les qu'aux bénévoles, d'autres formations seront proposées, intégrant le plan de développement des compétences, car elles participent de la création d'une culture commune de l'association.

Le budget participatif

Le budget participatif est directement lié à la vie des commissions. Expérimenté en 2018 avec succès, il n'a pas pu être évalué sur la durée du fait de l'extinction des commissions durant plusieurs mois.

Toutefois, depuis la reprise des réunions de chaque commission, il a été possible de valider plusieurs budgets (jeunesse et loisirs/programmation). Nous pouvons donc envisager que le prochain budget (2024) de l'APJC sera construit de manière participative.

2.7.3 Les actions du projet d'animation collective famille

Le café des parents et les après-midis thématiques

Le café des parents est un lieu d'accueil et d'accompagnement à la parentalité qui offre un espace de rencontre, de réflexion et d'échange entre parents, accompagnés par des professionnel·les.

- 3 cafés des parents en 2019/2020 ;
- 2 cafés des parents 2020-2021 ;
- Reprise des cafés des parents lors du dernier trimestre de l'année 2022.

Pistes d'amélioration : le café des parents adoptera un rythme plus régulier à compter de 2023 (bimestriel), avec la présence d'une professionnelle de l'accompagnement à la parentalité une séance sur deux.

Les rencontres et le suivi avec les familles des enfants du CLAS

Quarante familles en moyenne ont été suivies pour des enfants accueilli-es en accompagnement à la scolarité ou lors de mesures d'exclusion temporaires ou de responsabilisation.

Le suivi de ces familles a été réalisés lors de rendez-vous individuels, de temps festifs et de réunions collectives avec les parents en présence de professionnel·les.

Notre participation aux conseils d'administration des collèges nous permet d'assurer un lien entre la parents et l'établissement scolaire lorsque cela est nécessaire.

Le LAEP « Les Moussaillons »

Le lieu d'accueil enfants parents, accessible anonymement et gratuitement, a pour mission de soutenir la parentalité et favoriser l'épanouissement et la socialisation précoce de l'enfant. Ce lieu, adapté à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Le LAEP est animé par une équipe d'accueillant-es professionnel·les et bénévoles formé-es à l'écoute, une fois par semaine de septembre à fin juillet.

Plusieurs dégâts des eaux ont impacté la fréquentation du LAEP durant la période 2019/2023. Ce problème est partiellement résolu aujourd'hui. La fréquentation s'est transformée lors de la dernière saison. D'un usage majoritairement ponctuel, nous constatons une régularité de visite des usager-es.

Saison	Participations	Nbre de parents	Nbre d'enfants	Accueillant-es
2019-2020	490	74	83	5 bénévoles, 1 salariée, 1 service civique
2020-2021	223	43	50	7 bénévoles, 1 salariée, 1 service civique
2021-2022	202	107	97	3 bénévoles, 1 salariée
2022-2023	136	40	53	4 bénévoles, 1 salariée

La régularité de nombreuses familles permet d'observer les effets positifs de cette action. Un cahier de suivi utilisé entre accueillant-es permet d'assurer un suivi qualitatif des interventions. Les permanences se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 12h00, y compris durant les vacances scolaires.

Pistes d'amélioration : l'état de la salle qu'occupe le LAEP a été victime de plusieurs dégâts des eaux ; un changement du revêtement au sol est à envisager (PVC en remplacement du parquet).

De plus, la fréquentation reste nourrie même si elle n'atteint pas son niveau d'avant pandémie. Les familles plébiscitent le LAEP de l'APJC, parce qu'il s'inscrit dans le fonctionnement d'une association proposant d'autres activités et qu'il permet d'accueillir plus de familles que dans la plupart des LAEP aux alentours. La demande d'ouverture d'un créneau supplémentaire est souvent formulée et sera à l'étude suivant la prise en compte de la complémentarité des autres accueils sur la ville.

Les samedis parents/enfants

Cette action n'a pas été mise en œuvre, faute de forces vives et de demande de parents.

Les événements familiaux

Ces événements deviennent au fil des ans des rendez-vous très attendus par les familles qui recherchent des moments partagés avec leurs enfants comme avec d'autres familles. Ces temps forts mêlent convivialité autour d'un repas ou d'un goûter et divertissements avec l'animation de jeux, de spectacles et d'ateliers collectifs à destination de tou·tes enfants, jeunes et adultes. Ils se déroulent en journée ou en soirée pendant les vacances ou au cours d'un week-end.

Ils sont toujours très investis par les familles (entre 60 et 80 participant·es par événement, dont 1/3 de parents) et permettent, trois fois par an, de créer un temps partagé parent-enfant à l'occasion d'animations ludiques et conviviales. Pour exemple, ces événements ont eu pour thème Halloween, le monde d'Harry Potter, l'univers de Pâques ou bien encore des olympiades.

Ils sont pensés et animés par une équipe mixte composée de professionnel·les et de bénévoles. Nous pouvons constater que les parents sont plutôt dans la consommation de l'activité avec leur enfant, moins dans la conception et la préparation. La co-construction de ces actions doit permettre d'offrir un espace de parole aux parents et de les engager dans la mise en œuvre d'une réponse à leur propre besoin en termes de loisirs et de divertissements.

Pistes d'amélioration : nous devons revoir les modalités d'implication des parents pour faciliter leur participation sur l'ensemble des phases des événements.

L'atelier de fil en aiguille...

L'atelier devait, à l'origine, réunir parent et enfant lors de cette activité. Seule une maman est venue avec son enfant.

Considérant que des ateliers couture étaient déjà programmés à l'APJC et face à la non fréquentation de cette action par public ciblé à l'origine, il a été décidé de ne pas reconduire l'activité.

Les sorties et vacances en famille

Les sorties familiales

De deux à quatre sorties familiales ont été organisées chaque année (à l'exception de 2022). Cette action sera reconduite à compter de 2023.

Leur fréquentation est quasi identique chaque année en fonction de la thématique et de la zone géographique choisies : 16 personnes en moyenne lors des sorties dans le département (ou zone limitrophe), 25 personnes en moyenne lors des sorties en Ile-de-France, 50 personnes en moyenne lors des sorties à la mer.

Les vacances en famille

Trois familles (6 adultes/10 enfants) ont pu partir en 2020 sur les six qui étaient engagées dans l'action. Les effets de la pandémie ont eu raison de l'accompagnement des usager-es intéressé-es et n'ont pas permis de renouveler cette action.

Pistes d'amélioration : l'équipe renouvelée, il nous est possible d'envisager de relancer une dynamique s'appuyant sur les partenaires de l'action sociale de la ville pour relayer les possibilités de départ en vacances auprès de leurs usager-es.

2.8 La démarche de renouvellement du projet social

La situation que traverse l'APJC l'amène à reconsidérer son projet associatif. En effet, ce dernier vit depuis plus de 56 ans mais n'a jamais été écrit. A l'issue d'une période qui a considérablement impacté l'association, considérant les difficultés qu'elle traverse, les instances ont souhaité requestionner le projet global. Pour cela, il a été fait appel à un DLA qui devrait amener les acteur-rices de l'APJC à mener un travail de réflexion sur la période de septembre 2023 à janvier 2024 : c'est dans ce contexte que s'inscrit le renouvellement du projet social.

Le renouvellement de l'équipe salariée et la jeunesse d'expérience de certain-es collaborateur-rices a nécessité de nous adapter. Aussi, la méthode qui a été suivie déroge quelque peu de la forme habituelle du cadencement des phases du renouvellement. Toutefois, il a été mis en place des actions permettant de solliciter et mobiliser les habitant-es et partenaires de l'APJC. Ainsi, plusieurs actions ont été engagées pour établir un diagnostic partagé et définir les futurs axes et actions du projet social :

- une consultation permanente des adhérent-es et usager-es de l'APJC durant la saison 2022-2023: le Bar'Ouf a été le théâtre de multiples rencontres au long cours, notamment le mercredi (journée la plus fréquentée), animées par la référente animation vie sociale, le référent animation culturelle et de loisirs et le directeur. Ces rencontres ont permis de collecter les avis et souhaits des usager-es de l'association (échanges informels et administration de questionnaires) ;
- des rencontres intergénérationnelles pour interroger notre regard sur la ville : les journées/soirées et week-end de réflexion. Ces rencontres ont mobilisé près de 25 personnes lors du week-end de réflexion (dont plusieurs jeunes investi-es dans les actions de l'association). Un travail de partage a permis d'établir un constat sur la ville et de recueillir les souhaits portés par le groupe. Les soirées ont mobilisé une quinzaine de personnes à chaque rencontre, réunissant bénévoles et salarié-es, pour alimenter les axes du futur projet ;
- enfin, des rencontres partenariales ont été organisées pour recueillir les observations et souhaits de nos partenaires.

Echéancier de la démarche du renouvellement

Animation	Validation	Pilotage	Evaluation / Diagnostic	
<i>Collectif d'animation (salarié-es, membres des instances)</i>	<i>Conseil</i>	<i>COPIL</i>	<i>Rencontres d'habitant-es</i>	<i>Rencontres partenariales</i>
Journée 15/10/2022	15/10/2022 Démarche et calendrier	15/02/2022 Lancement de la démarche	Week-end de réflexion des 22 et 23/05/2022	03/06/2022 Acteurs culturels
Soirée 14/03/2023	09/03/2023 Axes du projets social			18/11/2022 Acteurs éducatifs
Soirée 18/04/2023				27/02/2023 Acteurs sociaux

Les participant·es aux rencontres partenariales :

Acteurs sociaux

- Nathalie GAULT, bénévole à l'APJC ;
- Françoise GAUTIER-CLAUDE, bénévole à l'épicerie sociale Coup de pouce ;
- Corinne ORLANDI-PHILIPPE, référente animation vie sociale à l'APJC ;
- Françoise REYNAUD, maire adjointe à l'action sociale et aux seniors, responsable de l'épicerie sociale Coup de pouce ;
- Fadoua SALMI, assistante sociale au service social départemental.

Acteurs culturels

- Sonia (gérante), Librairie Folies d'encre ;
- Laurence GEBERT, association Mistinguettes ;
- Séverine HOUY, Espace des Arts ;
- Catherine SIMONET, Conservatoire Hector Berlioz ;
- Linda MARHABA HAMACHI, association Femmes fortes ;
- Caroline SOUSMES, responsable de la bibliothèque municipale ;
- Franck ESVAN-GAUTIER, directeur APJC.

Acteurs éducatifs

- Catherine SIMONET, Conservatoire Hector Berlioz ;
- Anne-Caroline LORANT, proviseure du lycée polyvalent Claude Nicolas Ledoux ;
- Marie DUTILLEUL-COSTILLE, principale adjointe du collège Eric Tabarly ;
- Mickaël DEZALAIS, responsable de l'antenne de la mission locale Gagny/Pavillons/Villemomble ;
- Christine GAUTHIER, maire adjointe à l'éducation ;
- Franck ESVAN-GAUTIER, directeur APJC.

Les rencontres partenariales ont permis de prendre en compte les éléments suivants :

- Il existe peu, voire pas, de coordination des actions associatives sur la ville. Les acteur·rices sont souvent amené·es à engager seul·es des coopérations. Les partenaires souhaitent en développer de manière effective sur des actions communes ;
- Les capacités des associations de solidarité sont limitées et l'ensemble des bénéficiaires ne peut pas être accompagné comme cela serait nécessaire (ex : l'épicerie solidaire Coup de pouce aurait besoin de tripler sa capacité). Un état des lieux coordonné des besoins de l'ensemble des acteur·rices du territoire pourrait être réalisé ;
- Il existe une problématique de jeunes mineur·es non accompagné·es scolarisé·es au lycée polyvalent (100 environ) pour lesquel·les la proviseure est souvent confrontée à des situations d'urgence, certain·es étant SDF. Ses appels à la ville restant sans réponse, elle a manifesté le besoin qu'une action coordonnée soit développée sur le territoire pour une meilleure prise en charge de ces jeunes ;
- La population des 15-20 (voire 25 ans) reste difficile à toucher par l'ensemble des acteur·rices du territoire, laissant entrevoir la mise en place d'une coopération plus large pour une meilleure prise en compte de ce public ;
- Le collège Eric Tabarly a besoin de développer des animations de pause méridienne et souhaite le faire en coopération avec l'équipe d'animation de l'APJC, considérant le public commun existant ;
- La problématique de décrochage scolaire est rencontrée par les collèges et le lycée polyvalent : souhait d'une action d'accueil des exclu·es temporaires mais avec plus de capacités ;
- Constat d'une amélioration à apporter à l'inclusion des personnes isolées (seniors, en situation de handicap, victimes de discriminations) ;
- Souhait de développer des coopérations culturelles (conservatoire, bibliothèque, Espace des Arts).

2.8.1 Des opportunités d'actions ?

Le diagnostic nous permet de dégager les éléments suivants :

FORCES	FAIBLESSES
Association reconnue institutionnellement Equipe bénévole engagée Partenaires fidélisés Activités diversifiées, tout public Appui des fédérations auxquelles l'APJC est affiliée	Renouvellement faible des instances Equipe salariée renouvelée Situation financière fragile Activités à requestionner Communication faible en termes d'impact Méconnaissance de l'association par les nouveaux habitant-es
OPPORTUNITES	MENACES
Population sédentaire avec laquelle travailler sur la durée Socle d'utilisateur fidélisé-es Dynamique de refondation du projet associatif Démarche DLA engagée Développement de coopérations possibles	Paupérisation de la population bénéficiaire (risque financier accru) Contraction des financements publics Métiers de l'animation en tension (difficultés à recruter)

3 Les préconisations

Le diagnostic a été mené avec les usagers-es de l'APJC à travers des rencontres individuelles et collectives, notamment au Bar'Ouf des après-midis du mercredi et lors des commissions thématiques par les deux référent-es animation culturelle et de loisirs et animation sociale.

Les deux membres restant de l'équipe salariée ont pu témoigner des actions mises en œuvre mais les retours restent partiels s'agissant d'une animatrice d'accueil et de l'assistante de direction.

Enfin, les rencontres avec les partenaires (pour beaucoup renouvelés également – les équipes de direction des collèges, de la mission locale intercommunale, la coordination du service jeunesse de la ville, la direction de l'Espace des Arts et la disparition de la maison de l'emploi) ont été menées par le directeur et la référente animation vie sociale et ont contribué à apporter un éclairage certain sur la situation de la ville, de ses habitant-es.

Au vu des actions de consultation engagées sur la ville, il apparaît envisageable de nous intéresser aux problématiques suivantes :

- un questionnement sur le pouvoir d'agir des habitant-es et leur réelle capacité à intervenir sur leur territoire (faiblesse des lieux de citoyenneté, problèmes de transport récurrents avec difficulté de se déplacer du nord au sud de la ville, prise en compte insuffisante des besoins des habitant-es du quartier Nord de la ville en termes d'animation et de services publics, isolement accru des personnes) ;
- une place de la jeunesse à questionner, dans toutes ses dimensions, car malgré les actions mises en œuvre depuis plusieurs années, les actions publiques locales ne sont pas développées pour une prise en compte et une valorisation de la jeunesse pavillonnaise ;
- l'impact de la révolution numérique qui inquiète de nombreux habitant-es par la non maîtrise des outils numériques, notamment face à la dématérialisation quasi complète des services publics et l'appréhension sur les effets de l'information continue et ses dérives (les fake-news) face à une fracture numérique toujours importante ;
- les problèmes liés à la parentalité touchent aussi bien les problèmes de garde, d'accueil des parents face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leur enfant que la gestion des adolescent-es en décrochage scolaire (notamment ceux faisant l'objet d'exclusions temporaires de leur établissement).

Il a été fréquent durant nos consultations d'entendre que la partie Nord de la ville n'était pas prise en compte et manquait cruellement de structures d'animation. En effet, seule la micro-folie

(départementale) répond partiellement à la demande des habitant·es. Implantée au collège Anatole France, elle ne représente pas un lieu simple d'accès ni repéré comme lieu de loisir.

Pour répondre à l'absence de structure d'animation de la vie sociale sur la partie Nord de la ville, considérant la future disparition de la maison des services public au profit du service de police municipale, les problématiques de transport récurrentes et les difficultés qu'ont les habitant·es des secteurs géographiques Monthyon et Nord Canal, il est souhaité la création d'une nouvelle structure d'animation de la vie sociale.

Toutefois, nous ne pourrions pas nous engager dans cette dynamique, considérant les nombreux chantiers que nous devons mener pour pérenniser notre action.

Nous envisageons toutefois de nous joindre à une dynamique collective en vue de la création d'une structure (associative ou coopérative) qui pourrait, à terme, porter un projet d'EVS.

4 Un projet d'animation globale

Le projet d'animation globale ne définit pas à lui seul l'ensemble des actions menées par l'APJC mais permet de centrer notre attention sur plusieurs orientations que nous avons définies comme prioritaires. En nous appuyant sur le diagnostic, nous avons définis trois grandes orientations : **l'empowerment des habitant·es, de l'usage raisonné des [nouveaux] outils numériques, pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes.**

4.1 L'empowerment des habitant·es

Notre première orientation affirme notre volonté de travailler au développement du pouvoir d'agir des habitant·es. Nous avons déjà travaillé la question de l'*empowerment*, mais face à la prise de conscience des limites de nos ressources, le besoin d'agir de manière collective se fait plus pressant pour les préserver au bénéfice du plus grand nombre. Considérant que l'avenir de l'association passe nécessairement par une implication accrue des habitant·es dans le fonctionnement de l'APJC, nous avons formalisé plusieurs types d'actions impliquantes et conscientisantes.

4.1.1 L'APJC, un Commun pavillonnais

L'APJC développe son action en s'appuyant sur la notion des communs. Pour cela, son fonctionnement est ouvert à tou·tes les habitant·es et à ses partenaires. Cette action a l'ambition d'englober l'ensemble des activités proposées dans le cadre de ce nouveau projet, car elle s'inscrit dans chacune d'elles.

Elle se déroulera en plusieurs phases :

1. Nous engagerons une réflexion qui aboutira à l'écriture de notre projet associatif, nourri de notre histoire et de nos actions ;
2. Nous nous attacherons à interroger nos espaces de gouvernance pour vérifier qu'ils sont ouverts à tou·tes et que les moyens d'y accéder et d'y participer sont réels ;
3. Parallèlement, nous requestionnerons notre modèle économique pour anticiper les adaptations utiles à la pérennité de nos actions ;
4. Nous confronterons notre fonctionnement à d'autres modèles et expérimenterons d'autres façons de fonctionner collectivement (ex : tiers-lieux en France, MJC au Québec) ;
5. Enfin nous tirerons les enseignements de ce travail pour vérifier et/ou faire que l'APJC soit un Commun pavillonnais.

Gage d'une facilitation à investir les instances décisionnelles, la transformation de leur fonctionnement implique une attention de celles et ceux qui y siègent déjà, et un changement de posture pour que chacun·e s'y sente le/la bienvenue.

Le bureau récemment élu a affirmé sa volonté de poursuivre dans cette direction en annonçant défendre le principe d'une instance collégiale, sans représentation incarnée du pouvoir dans l'association.

Cette action, pilotée par le directeur et le président de l'association, sera menée au long cours, en s'appuyant sur la participation de l'ensemble des usager·es et des partenaires du centre social.

Contenu de l'action	L'APJC, un commun pavillonnaire
Priorité	L' <i>empowerment</i> des habitant·es
Objectifs	- s'approprier un fonctionnement collégial dans l'esprit des communs ; - faciliter le renouvellement des membres des instances.
Cible	12 membres du conseil, 40 participant·es aux commissions thématiques
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF
Fonctionnement	L'action se déroulera durant les réunions des instances statutaires (notamment les commissions). L'action permettra d'illustrer la définition d'un commun et l'intérêt qu'il revêt : une ressource partagée (le projet, les locaux, les ressources humaines, les moyens), les règles admises par le collectif pour en profiter (l'application des statuts), une communauté (les habitant·es).
Moyens	Porteur : directeur/président ; Acteur·rices : équipe permanente salariée, bénévoles. Fréquence : 6 à 7 conseils, 20 commissions thématiques.
Evaluation	L'évaluation portera sur l'appropriation et le respect d'un fonctionnement collégial au sein des instances. S'agissant d'une transformation du mode de gouvernance déjà engagée, les indicateurs annuels retenus sont : - augmentation du nombre de membres élus au conseil de 50% et des participant·es aux commissions de 20 à 30% par rapport à 2023 ; - modification des prises de décisions pour aller autant que possible vers le consensus (comparaison des décisions prises à la majorité des voix et par consensus).

4.1.2 Les pieds dans le plat / Les Bar'Ouf citoyens

A l'instar des cafés citoyens, le Bar'Ouf citoyen (débat) et les pieds dans le plat (repas citoyens) ont l'ambition de cultiver l'esprit critique en permettant aux habitant·es de confronter leurs idées sur des sujets de société.

Peu d'espace de débat sont proposés sur le territoire. Or, pour développer cette culture, il faut créer les occasions de confronter nos idées. Pour poursuivre le travail engagé dans la lutte contre les discriminations, et plus largement discuter les enjeux sociétaux auxquels nous sommes tou·tes confronté·es, qu'ils soient locaux ou à une échelle plus importante, nous proposerons des temps dédiés à la compréhension du monde qui nous entoure et à la discussion, au débat d'idées.

Ces deux rendez-vous seront animés par l'équipe permanente en binôme avec un·e ou plusieurs membres du conseil.

Les pieds dans le plat : il s'agit de repas citoyens lors desquels un temps de cuisine sera proposé avant de s'installer à table, le samedi midi.

Ces repas seront prétextes à faire connaissance avec son/sa voisin·ne, à discuter de tout et de rien, mais aussi de politique (se rattachant au sens du mot grec *polis* : [la vie dans] la cité). Ancrés dans le quotidien (le temps de préparation du repas favorisera cela), ils permettront d'aborder généralement des sujets locaux (ex : le développement de structures et/ou d'actions culturelles sur la ville).

Les Bar'Ouf citoyens : identifiés comme des espaces de débat par excellence, ils seront organisés pour faciliter l'inclusion de tou·tes. Le choix des thématiques abordées s'appuiera sur une consultation des habitant·es usager·es du centre social ou parce qu'elles seront en lien direct avec une actualité.

D'une durée de deux heures, ils favoriseront le vivre ensemble et la discussion entre habitant·es.

Contenu de l'action	Les pieds dans le plat / Les Bar'Ouf citoyens
Priorité	L' <i>empowerment</i> des habitant-es
Objectifs	(Ré)investir la dimension politique des sujets qui font société et qui conditionne la vie de chacun-e (au sens politis).
Cible	L'ensemble des pavillonnais-es
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, Etat (FONJEP)
Fonctionnement	3 repas partagés et 3 Bar'Ouf citoyens par an ; Les repas partagés "les pieds dans le plat" inviteront les habitant-es à déjeuner (généralement le samedi midi) lors d'un repas durant lequel seront abordés des sujets d'actualité locale, nationale voire internationale. Le repas sera préparé en commun à partir de 11h. Les Bar'Ouf citoyens (cafés citoyens) auront une durée d'environ 2h, en fin d'après-midi ou en soirée, avec pour thème un grand débat sur un sujet de société. Chaque événement s'appuie sur la préparation d'un sujet déterminé préalablement et sur la participation de personnes qualifiées, sans que ces dernières soient mises en avant. Leur rôle consiste avant tout à apporter des connaissances nécessaires à la compréhension du sujet débattu.
Moyens	Porteur : directeur/président ; Acteur-rices : équipe permanente salariée, volontaires et bénévoles ; Des achats alimentaires et l'utilisation de l'espace cuisine de l'APJC (le Bar'Ouf) seront nécessaires pour Les pieds dans le plats.
Evaluation	L'évaluation portera sur l'appropriation des sujets de société à travers la participation des habitant-es. Les indicateurs annuels retenus sont : - le nombre de participant-es et son évolution (10 à 15 personnes pour chaque repas partagé, 30 à 40 personnes chaque Bar'Ouf citoyen) ; - le nombre et types de sujets débattus ; - les actions portées par les habitant-es.

4.1.3 Point info CAF (médiation sociale partagée - MSP)

L'APJC consacre un créneau spécifique ainsi que des actions collectives ponctuelles à l'information et au conseil sur les allocations et les dispositifs de la CAF. Outre la mise à disposition d'un ordinateur en libre accès connecté au site web caf.fr, elle accompagne les bénéficiaires dans toutes les démarches liées au suivi et à l'actualisation de leur dossier.

Les écrivain-es public-ques bénévoles et l'animatrice d'accueil assure cet accompagnement tout au long de l'année. Les demandes vont de la recherche d'information sur les droits éventuels à la première inscription, en passant par les déclarations périodiques des ressources ou les demandes d'APL. L'intervention des acteur-rices de l'APJC (animatrice d'accueil et bénévoles) permet régulièrement de faciliter la compréhension des correspondances reçues de la CAF et d'aider à la rédaction des retours (contestation de suspension...).

Cette action est menée par la référente animation vie sociale, l'animatrice d'accueil en charge de la MSP et par les écrivain-es public-ques de l'association.

Le Point info CAF ayant souffert des mouvements de personnels lors du précédent projet social, il n'a pas pu être développé autant que cela s'avérait nécessaire. Toutefois, les besoins de la population restent valables et le Point Info CAF sert pertinemment le développement du pouvoir d'agir des habitant-es allocataires.

Contenu de l'action	Point info CAF (médiation sociale partagée)
Priorité	L' <i>empowerment</i> des habitant-es
Objectif	Favoriser l'accès aux droits et l'autonomie de tou·tes les habitant-es
Cible	Allocataires CAF des Pavillons-sous-Bois
Partenaires	CAF 93
Fonctionnement	92 séances par an durant les permanences d'écrivain-es public·ques (les mardis de 16h à 19h et les jeudis de 18h30 à 20h), sinon au fil de l'eau ; L'accompagnement des habitant-es portera, outre l'établissement et/ou la rédaction de leurs documents, sur l'aide à la navigation sur le site caf.fr , l'information et l'accompagnement individuel et collectif des allocataires pour la bonne compréhension des documents et interfaces numériques CAF.
Moyens	Porteur : référente animation vie sociale ; Acteur·rices : animatrice d'accueil, bénévoles écrivain-es public·ques ; Le Copieur/Scanner et deux ordinateurs.
Evaluation	L'évaluation portera sur les typologies de demandes des habitant-es et la fréquentation. Les indicateurs annuels retenus sont : - entre 60 et 100 allocataires reçu-es.

4.1.4 Animation mobile

L'APJC développera une animation mobile pour aller à la rencontre des habitant-es, notamment de la partie Nord en déficit de structure d'animation. Les activités proposées pourront aller de la découverte de livres à des débats improvisés. Des créations artistiques pourront être également proposées. L'enjeu de cette action est de créer un rendez-vous régulier avec les habitant-es pour faire connaître l'APJC et animer les quartiers.

Contenu de l'action	Animation mobile
Priorité	L' <i>empowerment</i> des habitant-es
Objectif	Développer des animations hors les murs Développer la zone d'influence de l'APJC
Cible	Tous publics
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	20 séances (2 par mois sur 10 mois, alternativement sur les parties Nord et Sud de la ville) ; Une animation hebdomadaire (2 à 3 heures suivant la thématique choisie) ; Ces actions seront annoncées par voie d'affiche, dans le magazine municipal et sur les réseaux sociaux.
Moyens	Porteur : référent animation culturelle et de loisirs ; Acteurs : référent animation culturelle et de loisirs, service civique médiation culturelle/lutte contre les discriminations, volontaire européen-ne ; Le minibus de l'APJC, avec matériel d'animation, tables et chaises.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fidélisation d'habitant-es qui ne fréquentent pas habituellement l'APJC. Les indicateurs annuels sont : - nombre de personnes rencontré-es (M/F - 150 habitant-es attendu-es) ; - nombre d'habitant-es fidélisé-es (M/F - 60 habitant-es attendu-es) ; - nombre d'habitant-es venu-es à l'APJC suite à ces rencontres (M/F - 30 hanitant-es attendu-es) ; - type d'animations développées et leur fréquentation.

4.1.5 Les ateliers sociolinguistiques

L'APJC propose depuis plusieurs années des ateliers sociolinguistiques qui visent à rendre autonomes les apprenant-es dans les espaces sociaux. Ces ateliers ont pour objectif de permettre au public, notamment

primo-arrivant ou en situation d'isolement, de mieux connaître la réalité française dans le domaine du travail et de l'emploi, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de ses institutions. L'action est ancienne mais a souffert de la désaffection des bénévoles suite à la pandémie. Pourtant, la demande des habitant-es est toujours aussi criante. Depuis près de 18 mois, nous nous attachons à reconstituer une équipe bénévole pour retrouver, à terme, trois à quatre niveaux de pratique du français. Ces ateliers se déroulent trois fois par semaine, en matinée. La perspective d'un atelier en soirée est envisagée.

Contenu de l'action	Ateliers sociolinguistiques
Priorité	L' <i>empowerment</i> des habitant-es
Objectif	Redévelopper les ateliers sociolinguistiques
Cible	Adultes migrant-es, notamment primo-arrivant-es
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	99 séances (3 par semaines sur 33 semaines ; Plusieurs sorties pour appréhender les institutions françaises (La Poste, la mairie...). Les ateliers seront animés par 1 professeure salariée et une équipe de bénévoles (4 actuellement, 8 à terme).
Moyens	Porteur : référent animation animation vie sociale ; Acteurs : salariée professeure des ASL, bénévoles.
Evaluation	L'évaluation portera sur le nombre d'apprenant-es (sexe, âge et situation - primo-arrivant-es ou non), leur assiduité et leur progression, ainsi que sur le développement de l'équipe d'animation. Les indicateurs annuels sont : - nombre de personnes (M/F - entre 60 et 80 personnes attendues) ; - nombre de niveaux développés (3 à 4 niveaux différents) ; - progression du nombre de bénévoles en animation des ateliers (passer de 4 à 8 bénévoles) ; - nombre de bénévoles formé-es (1 à 2 attendu-es) ; - nombre et type d'animations développées et leur fréquentation.

4.2 De l'usage raisonné des [nouveaux] outils numériques

Notre deuxième orientation répond aux inquiétudes grandissantes des habitant-es, notamment des parents, sur le développement [trop] rapide et non maîtrisé des circuits d'information. La place des réseaux sociaux et l'apparition de nouveaux supports numériques rendent difficile le contrôle des informations que l'on reçoit, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses... Pour cela, nous avons fait le choix de nous appuyer sur des outils d'éducation aux médias et le (re)développement d'un cyberespace.

4.2.1 Des-Infoxez-nous !

À l'heure des médias de masse, les manipulations de l'information ne sont pas nouvelles mais ont pris une dimension sans précédent en raison des capacités inédites de diffusion et de viralité offertes par Internet et les réseaux numériques.

Notre action au quotidien et notre coopération avec les établissements scolaires de la ville (un lycée polyvalent et deux collèges) nous permettent de constater les effets, souvent dévastateurs, d'une utilisation non maîtrisée des médias (réseaux sociaux), notamment auprès des jeunes.

Des-Infox est une exposition interactive à destination de tous les publics de plus de 12 ans. Elle est composée de 6 modules différents, dont les supports d'animation varient (jeu de plateau, projection vidéo, immersion sensorielle, panneaux explicatifs...) et sont accompagnés d'éléments graphiques complémentaires en 3D pour créer un environnement scénographique dans l'espace d'installation des modules. Elle sera animée par deux animateur·rices de l'APJC et ponctuellement par un·e animateur·rice du réseau régional des MJC.

Il est envisagé de reproduire ce type d'exposition interactive deux à trois fois durant la période du projet, ceci en lien avec les actions quotidiennes de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux menées par

l'équipe pédagogique, comme dernièrement lors des émeutes du mois de juin 2023. A cet effet, notre entrée dans le dispositif « Promeneurs du net » viendra compléter cette action.

Contenu de l'action	Des-Infoxez-nous !
Priorité	De l'usage raisonné des (nouveaux) outils numériques
Objectif	- développer une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus ; - développer des compétences de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information ; - engager une réflexion sur la compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels à géométrie variable, dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique.
Cible	Habitant-es des Pavillons-sous-Bois principalement, dont collégien·nes et lycéen·nes.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, FDVA
Fonctionnement	Chaque année, 15 séances de 3 heures réparties sur deux à trois mois. La première d'entre-elles, Des-Infox, est une exposition animée pour laquelle les animateur·rices de l'APJC ont été/seront formé·es. L'exposition sera animée pour les publics des deux collèges et du lycée de la ville (les établissements scolaires seront prescripteurs) d'une part, des habitant-es d'autre part (annonce par voie d'affiche, sur le site web et les réseaux sociaux de l'association). D'autres expositions pédagogiques seront proposées au public sur le thème de l'éducation aux médias durant la période du projet.
Moyens	Porteur : directeur ; Acteurs : référent animation culturelle et de loisir, animateur·rice jeunesse, animateur·rice du réseau régional des MJC ; Les expositions pédagogiques (matériel loué à la FRMJC-IdF et/ou à la Ligue de l'enseignement).
Evaluation	L'évaluation portera sur l'impact des expositions. Les indicateurs annuels retenus sont : - le nombre d'habitant-es touché·es (300 attendu·es dont 200 collégien·nes/lycéen·nes) ; - les retours qualitatifs des équipes éducatives des établissements scolaires (questionnaire) ; - les acquis des jeunes grâce à un jeu (type quizz) en fin d'animation.

4.2.2 Le cyberspace pavillonnaïs

Plusieurs tentatives de mise en œuvre d'un nouveau cyberspace pavillonnaïs ont été réalisées ces dernières années. Conséquence de la période de pandémie, bien que les ressources matérielles existent, les ressources humaines ont fait défaut.

Pour répondre aux besoins des habitant-es dont l'utilisation des outils informatiques n'est pas aisée, il est envisagé de développer un cyberspace, chaque semaine, ouvert à tou·tes. Pour cela, une salle dédiée sera utilisée et équipée de quatre à six ordinateurs portables, connectés à Internet.

Les inscriptions au cyberspace seront réalisées toute la semaine auprès de l'accueil de La Maison de l'Emploi de la ville des Pavillons-sous-Bois ou directement à l'APJC.

La permanence sera assurée par un binôme de professionnel·les issu·es détachées à cette fin par les associations et institutions partenaires (Circonscription Départementale de Service Social ; Mission Locale Intercommunale Villemomble-Pavillons-Livry ; Service Emploi Insertion de la Ville des Pavillons-sous-Bois ; Service Action sociale de la CAF ; Résidence sociale Soliha Est Parisien).

Par ailleurs, trois espaces de l'APJC pourront accueillir, au long cours et durant les heures d'ouverture de l'APJC, les usager·es autonomes avec la mise à disposition d'ordinateurs fixes et/ou portables connectés à Internet. Toute démarche pourra être réalisée, y compris l'impression [modérée] de documents.

L'action sera coordonnée pour l'APJC par le/la référent.e animation vie sociale, qui participera également aux permanences. L'animatrice d'accueil de l'APJC prendra en charge l'accueil et l'orientation des nouveaux publics.

Contenu de l'action	Le cyberspace pavillonnais (médiation numérique)
Priorité	De l'usage raisonné des (nouveaux) outils numériques
Objectif	- lutter contre la fracture numérique ; - favoriser la socialisation des personnes isolées.
Cible	Tous les publics touchés par des difficultés d'accès aux TIC (personnes porteuses de handicap, migrants ne maîtrisant pas le français, personnes âgées peu familiarisées avec l'univers informatique, etc.), notamment dans leur accès aux droits.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF
Fonctionnement	Une séance par semaine de 1h30 suivant les besoins et l'évolution de la demande des publics. Ces actions sont menées à l'année, chaque semaine (hors périodes de vacances scolaires). Le cyberspace pourra aussi être utilisé librement, sans accompagnement. Nous exploiterons l'une des salles de l'APJC dans laquelle pourront être déployés jusqu'à 6 ordinateurs portables. Trois espaces sont aussi disponibles équipés d'une station informatique fixe, en libre accès. Les équipements informatiques sont, tant que cela est possible, remis en état et adaptés pour respecter une logique écoresponsable.
Moyens	Porteur : référente animation vie sociale ; Acteurs : partenaires de l'action sociale et de l'insertion, bénévoles de l'association ; 6 ordinateurs portables et 3 ordinateurs fixes seront utilisés.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation du cyberspace (temps collectif et accès libre). Les indicateurs annuels retenus sont : - le nombre de participant-es aux actions collectives (100 passages attendus) ; - le nombre de personnes utilisatrices en accès libre (30 à 50 passages attendus) ; - l'évolution des utilisations en termes d'autonomie (nombre d'usager-es, progression des usager-es régulier-es, appréciation qualitative par questionnaire - administré si besoin).

4.3 Pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes

La place des jeunes est toujours un sujet prégnant aux Pavillons-sous-Bois. Elle est toujours peu prise en compte. Aussi, nous souhaitons maintenir le travail engagé depuis plusieurs années pour concourir à l'affirmation de la place des jeunes aux Pavillons-sous-Bois.

Notre projet s'orientera donc dans le développement d'actions hors les murs pour aller à la rencontre des jeunes que nous ne connaissons pas, dans une meilleure prise en compte des jeunes dans la gouvernance de l'APJC et dans la valorisation des jeunes quant à leurs motivations d'intérêt général. Pour les réaliser, nous nous appuierons sur les acteurs de jeunesse du territoire, plus particulièrement la mission locale intercommunale Gagny/Pavillons/Villemomble, les deux collèges et le lycée polyvalent.

4.3.1 Action hors les murs

Animé par l'animateur-riche jeunesse et le/la jeune en mission de service civique sur la médiation culturelle et la lutte contre les discriminations, cette action vise à proposer un spot d'animation hors les murs, notamment sur le quartier Nord de la ville, cette partie de la ville concentrant majoritairement les jeunes pavillonnais-es. En partenariat avec la bibliothèque municipale et la mission locale intercommunale, les animations, prétextes à la rencontre, permettront dans un premier temps d'aller au contact des jeunes que nous ne connaissons pas (un collège et le lycée polyvalent sont situés sur la partie Nord de la ville).

Nous estimons utile de créer une habitude d'animation pour créer un lien de confiance nécessaire à un travail sur le long terme et une meilleure identification de l'APJC.

Contenu de l'action	Action hors les murs
Priorité	Pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes
Objectif	Développer des animations hors les murs à destination des jeunes
Cible	Jeunes 15/25 ans, notamment sur le quartier Nord de la ville
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	10 séances (1 par mois sur 10 mois) ; Une animation (2 à 3 heures suivant la thématique développée en concertation avec les jeunes rencontré·es précédemment) ; Ces actions seront annoncées par voie d'affiche et sur les réseaux sociaux utilisés fréquemment par les jeunes. Les partenaires de l'action jeunesse seront sollicités pour réaliser des animations conjointes.
Moyens	Porteur : référent animation culturelle et de loisirs ; Acteurs : animateur·rice jeunesse, service civique médiation culturelle/lutte contre les discriminations, volontaire européen·ne ; Le minibus de l'APJC, avec matériel d'animation, tables et chaises.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fidélisation de jeunes qui ne fréquentent pas habituellement l'APJC. Les indicateurs annuels sont : - nombre de jeunes rencontré·es (M/F - 100 jeunes attendu·es) ; - nombre de jeunes fidélisé·es (M/F - 50 jeunes attendu·es) ; - nombre de jeunes venu·es à l'APJC suite à ces rencontres (M/F - 20 jeunes attendu·es) ; - type d'animations développées et leur fréquentation.

4.3.2 Pour une gouvernance intergénérationnelle

Le schéma de gouvernance de l'APJC prend en compte la jeunesse. Pour autant, seul·es les jeunes âgé·es de 16 ans et plus peuvent participer au conseil. Or, la présence des jeunes est essentielle pour envisager un renouvellement serein des instances, gage d'existence de l'association car elle permet de transmettre les valeurs du projet tout en permettant de revisiter les modalités d'action.

Le développement des commissions thématiques a ouvert d'autres espaces décisionnels à des participant·es pouvant être plus jeunes, mais leur présence n'est en réalité effective que dans la commission jeunesse.

Pour travailler le développement d'espaces intergénérationnels dans le schéma de gouvernance de l'association, nous envisageons de nous appuyer sur plusieurs actions :

- un voyage pour aller à la rencontre d'autres jeunes, au Québec, dans la commune de Rigaud (à une heure de Montréal). Ce projet permettra de rencontrer l'équipe et les jeunes âgés de 12 à 18 ans de la Maison des Jeunes de Rigaud. En effet, le fonctionnement des maisons des jeunes du Québec laisse une large place aux jeunes dans le fonctionnement de l'organisation (par exemple, ils/elles y gèrent le budget de l'association, en définissent les orientations, participent aux recrutements de adultes qui vont les appuyer dans leurs actions au quotidien) ;
- un travail de transposition à notre fonctionnement associatif, l'action se situant résolument entre une association classique loi 1901 et une junior association, favorisant les instances intergénérationnelles ;
- une expérimentation actée statutairement soutenue par un accompagnement des professionnel·les de jeunesse de l'APJC ;
- un partage des résultats lors de restitution dans les centres sociaux du département et MJC d'Ile-de-France.

Un groupe de jeunes, notamment âgé-es de 14 à 17 ans, portent ce projet et envisagent de se réunir chaque semaine pour organiser et mettre en œuvre cette action.

Contenu de l'action	Pour une gouvernance intergénérationnelle
Priorité	Pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes
Objectif	Intégrer les jeunes dans la gouvernance de l'association
Cible	Jeunes de 12 à 18 ans.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FDVA
Fonctionnement	Fréquence : variable selon le type de rencontre ; Un voyage d'étude au Québec (8 jours) ; 5 restitutions auprès des jeunes des centres sociaux du département ; 33 séances (préparation du séjour et des restitutions, travail de transposition à l'APJC, intégration dans les instances de gouvernance de l'association). les jeunes sont sensibilisé-es au fonctionnement de l'association et les enjeux qu'ils/elles participent activement à son fonctionnement, notamment lors des séances de la Boussole. Ce projet s'appuie sur un groupe de jeunes déjà identifié-es. Les restitutions seront proposées dans les centres sociaux et MJC d'Ile-de-France
Moyens	Porteurs : directeur/présidente ; Acteurs : directeur, animateur-riche jeunesse.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation des jeunes à l'APJC et leur implication dans les instances de l'association. Les indicateurs retenus sont : - 6 jeunes impliqué-es pour concevoir le voyage d'étude (avec un objectif de mixité) ; - 100 jeunes sensibilisé-es lors de la présentation du voyage (la restitution) ; - de 1 à 3 jeunes investi-es au conseil (assiduité, participation active) ; - nouveaux projets portés par des jeunes.

4.3.3 Jeunes et solidaires : les maraudes

Les jeunes souhaitent s'engager dans des actions de solidarité porteuses de sens. C'est dans ce type d'actions qu'ils/elles sont les plus nombreux-ses. Les premières maraudes sont nées d'une initiative portée par un jeune adulte adhérent de l'APJC il y a près de cinq ans mais se sont éteintes au départ de son initiateur.

Constatant qu'une demande d'implication existe toujours mais que les moyens dont disposent les jeunes du territoire ne leur permettent pas de mettre en œuvre leurs projets de solidarité et qu'ils n'identifient pas naturellement l'APJC comme un lieu ressource pour concrétiser leurs envies d'agir, nous proposons de redévelopper les maraudes.

La lutte contre le gaspillage alimentaire, associé à une action de solidarité d'urgence de distribution de repas aux personnes sans domicile fixe des Pavillons-sous-Bois et des villes limitrophes constitue la base de cette action.

Cette dernière s'appuie sur les dons de commerçant-es en denrées alimentaires invendues, vouées à être jetées. Elles seront ensuite cuisinées à l'APJC avant d'être distribuées lors d'une maraude hebdomadaire en soirée.

Les jeunes sont impliqué-es dans toutes les phases des maraudes : de la prospection de denrées à la préparation des repas, des déplacements en minibus pour aller à la rencontre des sans domicile fixe aux rencontres partenariales.

Contenu de l'action	Jeunes et solidaires : les maraudes
Priorité	Pour un cadre propice à l'affirmation de la place des jeunes
Objectif	Favoriser l'implication des jeunes dans des actions de solidarité
Cible	Jeunes de 16 à 25 ans
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, commerçants (dons de denrées)
Fonctionnement	Une à deux séances par semaine durant la période d'octobre à avril ; Chaque séance comprend un temps de collecte de denrées invendues auprès des commerçants, un temps de préparation des repas et un temps de distribution auprès des personnes sans domicile fixe, soit environ 5 heures ; Ces maraudes ont déjà fait l'objet d'une initiative portée par des jeunes ne fréquentant plus l'APJC. Parce que les jeunes sont aujourd'hui en demande d'actions porteuses de sens, nous estimons opportun de remobiliser les 16-25 ans sur une action de maraude. Cette dernière pourra s'appuyer sur les dynamiques fédérales si cela est possible (ce type d'action est en réflexion à la FCS93 et dans plusieurs MJC de l'Ile-de-France).
Moyens	Porteur : animateur·rice jeunesse, bénévoles ; Acteurs : jeunes âgé·es de 16 à 25 ans ; Le minibus de l'APJC et l'espace cuisine du Bar'Ouf.
Evaluation	L'évaluation portera sur l'implication des jeunes et la régularité de leur action et son impact. Les indicateurs annuels retenus sont : - nombre de jeunes (M/F) impliqué·es - rôles et missions assurées - (15 à 20 jeunes attendu·es) ; - nombre de commerçant·es mobilisé·es (4 à 6 commerçant·es attendu·es) ; - nombre de bénéficiaires touché·es (l'estimation reste à ce jour incertaine, l'action se déroulant aux Pavillons-sous-Bois et dans les villes limitrophes) ; - nombre de partenariats développés. Cette activité pourra déboucher sur d'autres actions solidaires, suivant les projets portés par les jeunes. Nous pensons la développer en partenariat avec la mission locale intercommunale. Elle devrait permettre un ancrage des 16-25 ans dans l'association.

5 Un projet d'animation collective familles

Les transformations urbaines ont permis à de nouvelles familles de s'installer aux Pavillons-sous-Bois. La ville avait déjà fortement axé son action en direction des familles avec des enfants en bas-âge, tendance qui s'est encore accentuée ces dernières années. Pour autant, l'appui à la parentalité nécessite un accompagnement parental durant toute la vie de l'enfant, notamment lors de son adolescence.

Dans ce contexte, l'APJC développera des projets en appui à la fonction parentale pour tous les âges. A travers ce projet d'animation collective familles, nous souhaitons poursuivre notre action en suivant trois orientations : **être parent, cultiver le lien parent/enfant et la parentalité hors du domicile.**

Pour mieux connaître les envies et les besoins des familles, la référente familles a interrogé celles-ci sur leur ressenti quant aux activités de l'APJC. Trois réunions de concertation collective des familles ont été organisées, mais aucune de ces familles n'est venue lors de ces réunions. Afin de pouvoir proposer malgré tout un projet cohérent par rapport à la demande des familles, la référente familles a profité des activités du mercredi et de l'accompagnement à la scolarité pour s'entretenir individuellement avec une vingtaine de familles en suivant un questionnaire prédéfini (cf. annexe 5). Ce recueil d'avis a permis à l'équipe de mieux comprendre les besoins des familles pavillonnaises et de construire des actions adaptées à ceux-ci.

5.1 Etre parent

5.1.1 Le café des parents

Pour être rassurés dans leur parentalité, les parents peuvent avoir besoin d'un temps sans leur enfant, pour échanger sur les questionnements et/ou difficultés rencontrés-es dans l'exercice quotidien du « métier » de parent.

Cette action phare des animations collectives a eu à souffrir d'un format irrégulier lors du précédent projet. Suite à des échanges avec les familles, la forme initiale du café des parents est vouée à évoluer. En effet, lors de précédentes rencontres, plusieurs parents (notamment des parents d'adolescent-es), ont évoqué le souhait d'avoir un temps de décompression sans enfants le vendredi soir.

Par conséquent, le café des parents fonctionnera avec deux temporalités différentes. La première moitié des cafés des parents se déroulera le mardi soir et sera un temps d'échange structuré. Nous gardons à l'esprit la possibilité de le faire un autre jour en fonction des demandes. La seconde moitié, conformément à la demande des familles, se déroulera le vendredi soir. Cette fois, il prendra la forme d'un débat décontracté autour d'un apéritif. Sans thème précis, les parents alimenteront chaque rencontre par leurs questions.

Contenu de l'action	Café des parents
Priorité	Etre parent
Objectif	Offrir un temps de décompression et d'échanges aux parents à travers des échanges entre pairs
Cible	Parents résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	11 séances : 7 cafés des parents le mardi soir et 4 apéros des parents le vendredi soir ; Séances d'une heure et demie chacune avec une fréquence mensuelle ou bimensuelle en fonction des autres activités de l'ACF (cf. fiches actions suivantes) ; Le café des parents sera communiqué par voie d'affiches, sur le site web de l'APJC et dans le réseau des acteurs de la parentalité.
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale, association Femmes fortes ; Intervenant-e : consultante en parentalité.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation de l'action et sa régularité ainsi que les thématiques proposées (nombre et type). Les indicateurs annuels retenus sont : - 5 à 10 parents par séance résidant aux Pavillons-sous-Bois ; - respect du nombre de séances prévues. L'enjeu de cette action est la création d'un groupe de parents impliqués dans la mise en œuvre des actions liées à la parentalité à l'APJC et l'articulation avec les rencontres parentalité (réflexion autour des thèmes proposés).

5.1.2 Les rencontres parentalité

Dans la suite des cafés des parents, les rencontres parentalité permettront aux parents de poursuivre leurs échanges sur des thématiques qui auront été sélectionnées préalablement. Il pourra s'agir de conférences ou d'ateliers de réflexion animés par des partenaires ou des intervenant-es professionnel·les.

Trois rencontres sont prévues chaque année.

Contenu de l'action	Les rencontres parentalité
Priorité	Etre parent
Objectif	Accompagner les parents en leur offrant des ressources sur l'éducation des enfants et sur la parentalité
Cible	Parents résidant aux Pavillons-sous-Bois
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP ; Les partenaires seront choisis après une concertation avec les familles.
Fonctionnement	3 séances par an (idéalement en décembre, mars et juin) Séances de deux heures chacune avec une fréquence trimestrielle.
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale ; Intervenant-e : consultante en parentalité.
Evaluation	L'évaluation portera sur l'impact des ces rencontres, avec comme indicateurs annuels : - 10 à 20 parents accueillis par rencontre ; - implication des parents dans l'organisation (préparation des thèmes, animation et communication) ; - respect du nombre de rencontres. Nous souhaitons, à travers cette action, améliorer l'identification de l'APJC comme acteur sur le thème de la parentalité

5.2 Cultiver le lien parent-enfant

5.2.1 Les moussaillons (LAEP)

La parentalité ne peut pas se construire sans temps privilégiés entre enfants et parents. Pour ce faire, l'APJC met en place plusieurs temps pour appuyer la parentalité à chaque tranche d'âge de l'enfant.

Le lieu d'accueil enfant-parent accueille chaque semaine des parents accompagnés de leurs enfants âgés de quelques semaines à 6 ans. Il a plusieurs objectifs : rompre l'isolement des parents isolés (généralement des mères de famille), aider au développement du jeune enfant et créer un premier lien entre le parents et l'enfant à travers le jeu. Les activités proposées aux moussaillons sont variées :

- les enfants peuvent évoluer dans un espace dédié pour jouer, lire ou écouter de la musique ;
- les parents peuvent suivre leur enfant ou le laisser en autonomie pour discuter avec d'autres parents et échanger sur leurs expériences, leurs difficultés et leurs réussites ;
- les professionnel·les et bénévoles présent·es peuvent également répondre aux questions des parents sur le développement de leur enfant, l'éducation, la santé, etc.

L'accueil proposé le vendredi matin est assuré par un binôme salarié-e/bénévole durant toutes les périodes scolaires et par un binôme bénévole lors des périodes de vacances, excepté au mois d'août.

La demande des familles porte sur un temps d'ouverture supplémentaire en semaine. Cette demande sera travaillée en lien avec les autres dispositifs d'accueil sur la ville.

Contenu de l'action	Les moussaillons (LAEP)
Priorité	Cultiver le lien parent/enfant
Objectif	Favoriser le lien familial par l'accueil d'enfants en bas-âge accompagnés de leurs familles pour des premières expériences de sociabilisation
Cible	Parents, futurs parents (famille au sens large de la définition) accompagnés de leur(s) enfant(s)
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	46 séances/an ; Chaque séance assure 2H30 d'accueil du public chaque semaine, le vendredi matin ; Beaucoup de parents sont orientés par d'autres structures, notamment le second Laep/RPE de la ville, la PMI et les crèches. La résidence sociale Solhia et la Maison de l'emploi sont aussi des relais importants pour l'APJC, et nous envoient toute l'année de nouveaux parents.
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale, accueillant-es bénévoles.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation du LAEP. Les indicateurs annuels retenus sont : - 100 parents et 95 enfants âgés de quelques semaines à 6 ans ; - nombre de familles monoparentales touchées (en comparaison du nombre de familles de ce type sur le territoire) ; - nombre de futurs parents touchés ; - assiduité des usager-es.

5.2.2 Créaloisirs

Le Créaloisirs est une activité qui a déjà été menée à l'APJC. A ses débuts, c'était une animation qui se déroulait le mercredi après-midi et qui était proposée aux enfants accompagnés de leur parent pour partager une activité commune. La transmission de techniques d'animation aux parents faisait partie des objectifs, pour qu'elles puissent être transposables à la maison.

L'action a par la suite dévié vers l'animation collective d'enfants lors d'activités ludiques et créatives, écartant l'intérêt de créer des temps partagés propices au développement du lien familial.

Considérant les amplitudes horaires importantes des parents dont ils nous font part et celle des enfants en semaine, nous proposons de revenir aux objectifs initiaux de cette action pour multiplier les animations favorisant des temps partagés. Durant les animations durant lesquelles des art-thérapeutes

pourront intervenir, une attention sera portée sur la relation parent/enfant qui pourra alimenter les sujets abordés en café des parents ou des rencontres parentalité. L'action pourra comprendre aussi la participation de bénévoles.

Contenu de l'action	Créaloisirs
Priorité	Cultiver le lien parent/enfant
Objectif	Favoriser les liens intra/inter familiaux en proposant un temps d'activité et/ou de loisir partagé
Cible	Familles résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	6 séances (chaque mercredi en petites vacances scolaires) ; Séances de deux heures à une fréquence bimensuelle ; Ces ateliers visent à transmettre des techniques d'animation aux parents lors d'une activités créative.
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale, un-e bénévole et/ou un-e jeune en service civique et ponctuellement, un-e art-thérapeute ; Matériel pédagogique selon la thématique de la rencontre.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation de l'activité et l'effectivité de la relation parent/enfant. Les indicateurs annuels retenus sont : - de 48 à 60 enfants accompagnés de leurs parents ; - observation qualitative de la participation des parents et des enfants durant l'activité. L'enjeu de cette action est la création d'un groupe de parents impliqués dans la mise en œuvre des actions liées à la parentalité à l'APJC.

5.2.3 Les événements familiaux

L'objectif principal des événements familiaux consiste à renforcer les liens familiaux et de créer des souvenirs inoubliables. Ces événements permettent aussi de réduire le stress et l'anxiété, à améliorer la communication et à renforcer la confiance entre les membres d'une même famille prenant part aux activités.

Coordonnés par les deux référent-es de l'APJC, ils ont vocations à mobiliser les familles sur l'organisation de manifestations ludiques et conviviales qui favorisent le temps partagé entre parents et enfants lors d'activités créatives et de jeux (énigmes à résoudre collectivement, challenges à relever en équipe, etc.). Pour chaque événement, une thématique est retenue (ex : Halloween). La participation des parents est sollicitée pour prendre part à l'organisation de chaque manifestation.

Contenu de l'action	Les événements familiaux
Priorité	Cultiver le lien parent/enfant
Objectif	Favoriser les liens intra/inter familiaux en proposant un temps d'activité et/ou de loisir partagé
Cible	Familles résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	3 événements seront organisés sur l'année, chacun d'entre eux avec un thème différent ; 3 heures/événement ; Les parents sont associés à la conception (et si possible à la préparation) du projet.
Moyens	Porteurs : référent-es animation culturelle et de loisir et animation vie sociale ; Acteur-rices : équipe salariée, bénévoles ; Matériels pédagogiques suivant les thèmes des animations (fabrication de décors, de jeux, de costumes...).
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation de l'activité et l'effectivité de la relation parent/enfant. Les indicateurs annuels retenus sont : - de 135 enfants accompagnés de leurs parents (45) ; - observation qualitative de la participation des parents et des enfants durant l'activité.

5.3 La parentalité hors du domicile

5.3.1 Le suivi de la scolarité

Parce que lorsque les parents sont impliqués dans la scolarité de leur enfant, ce-tte dernier-e a tendance à obtenir de meilleurs résultats scolaires et à être plus engagé-e dans ses propres apprentissages, l'appui aux parents lorsque l'enfant rencontre des difficultés scolaires est essentiel. En outre, le suivi scolaire des parents peut aider à identifier rapidement les problèmes éventuels et à travailler des solutions avant qu'ils ne deviennent des obstacles majeurs à l'apprentissage de l'enfant.

Les parents ont donc un rôle important à jouer mais ils peuvent se trouver désemparés face à certaines situations. Pour faciliter l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et intervenir lorsque le spectre du décrochage apparaît, l'APJC proposera un accompagnement qui prendra la forme de deux types d'actions à destination des élèves : l'accompagnement à la scolarité et l'accueil des collégien·nes exclu·es temporairement ou en mesure de responsabilisation, en coopération avec les établissements scolaires pavillonnais.

Concernant les parents, l'appui consistera en l'organisation d'un suivi avec les parents pour traiter des parcours de scolarisation et des difficultés rencontrées par l'enfant et/ou son parent. Cette action sera coordonnée par le/la référent· animation vie sociale, en lien avec l'équipe pédagogique de l'APJC (bénévoles et permanent-es) et les établissements scolaires (CPE, professeur-es et principal-e).

Le partenariat récent développé avec le lycée polyvalent nous permet d'envisager de développer cet accompagnement auprès des parents de lycéen·nes également.

Contenu de l'action	Le suivi de la scolarité
Priorité	La parentalité hors du domicile
Objectif	Accompagner et guider les familles dans la scolarité de leur(s) enfant(s)
Cible	Familles résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	De 45 à 90 rendez-vous seront organisés sur l'année ; Accueil de l'ensemble des familles en début de saison puis rencontres une à trois fois sur la saison avec chaque famille. Des rendez-vous peuvent être organisés en sus si nécessaire ; Une information est faite auprès des établissements scolaires en début d'année. Les actions d'accompagnement à la scolarité sont également diffusées dans le guide de rentrée de la ville. Concernant des exclu-es temporaires, les parents sont systématiquement reçus avant l'accueil.
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : équipe salariée, bénévoles, service civique ; La bibli aux discrim (bibliothèques d'ouvrages réalisées lors de la saison 2022-2023) et ordinateurs fixes et portables.
Evaluation	L'évaluation portera sur la fréquentation par type d'établissement (M/F) et le suivi des familles. Les indicateurs annuels retenus sont : - entre 30 et 40 familles, soit 36 à 40 enfants dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité ; - entre 15 et 20 jeunes sont accueilli-es dans le cadre des exclusions temporaires et des mesures de responsabilisation ; - un suivi qualitatif pour chaque famille en s'appuyant sur une fiche de suivi (initiale complétée tout au long de la saison) visant à observer la situation de la famille (parent/enfant) et la résolution des difficultés rencontrées. L'accueil des exclu-es temporaires est envisagé en nous appuyant sur l'ensemble de la communauté éducative des Pavillons-sous-Bois. Idéalement, nous comptons mobiliser les associations partenaires, les entreprises et les artisans. Nous envisageons également de nous inscrire dans le dispositif ACTE proposé par le département.

5.3.2 Les échappées (sorties familiales) et les vacances en familles

Les temps d'escapade familiale, qu'elles revêtent la forme de sorties à la mer le temps d'une journée ou des périodes plus longues souvent appelées vacances en famille constituent un moment durant lequel les membres d'une famille prennent du temps libre ensemble pour se reposer, se détendre et se retrouver en dehors du contexte familial habituel. Il s'agit généralement d'une période pendant laquelle les membres de la famille peuvent se déconnecter de leur routine quotidienne, de leur travail et de leurs responsabilités scolaires pour se concentrer sur des activités de loisirs, de divertissement et de découverte.

Dans le cadre des sorties et vacances familles, la dimension du loisir familial collectif représente une véritable opportunité d'offrir aux familles des moments privilégiés et de contribuer au développement des liens parents-enfants. Ces moments conviviaux partagés permettent en outre de favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'ensemble des membres de la famille.

Les échappées seront co-organisées par un collectif de familles, tant pour le choix des destinations que pour l'organisation (location des moyens de transport, choix des dates) et seront accompagnées par le/la référent-e animation vie sociale et un-e bénévole.

Contenu de l'action	Les échappées (sorties familiales)
Priorité	La parentalité hors du domicile
Objectif	Développer les liens intrafamiliaux par le biais d'une expérience commune à l'extérieur du domicile
Cible	Familles résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP
Fonctionnement	2 à 3 sorties/an ; Chaque sortie se déroule sur une journée au mois de juillet. Les familles s'inscrivent suite à l'annonce des sorties par voie d'affiche ou sont orientées par les partenaires sociaux. Les sorties sont souvent organisées par l'équipe salariée après consultation des habitant-es. Il est envisagé de travailler l'implication des habitant-es pour qu'ils prennent en charge l'organisation complète de ces sorties.
Moyens	Porteur : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale ; Location de bus et/ou utilisation du minibus de l'APJC et sollicitation de covoiturage.
Evaluation	L'évaluation portera sur la participation à l'activité et l'implication des familles dans la co-organisation des échappées. Les indicateurs annuels retenus sont : - 50 participant-es : les enfants doivent être accompagné-es d'un-e membre de leur famille (parent, grand-parent) ; - implication d'un groupe de parents (au sens large) dans la conception et l'organisation de chaque sortie. (nombre de personnes, missions assurées).

Les vacances en familles favoriseront le départ en vacances de familles ayant peu, voire jamais et l'opportunité de césure dans leur quotidien. Moment privilégié pour se retrouver en famille, (re)tisser les liens indispensables entre parents et enfants ou entre frères et sœurs, cette action comprendra un suivi individualisé de chaque famille et des animations collectives préparant au départ, en coopération avec les partenaires de l'action sociale de la ville.

Nous privilégierons des départs en autonomie, dans des villages vacances proposant des activités destinées aux enfants pour que les parents puissent aussi penser à eux.

Contenu de l'action	Les vacances en famille
Priorité	La parentalité hors du domicile
Objectif	Accompagner les familles dans la conception et la réalisation de leur projet de vacances ; Améliorer le recours aux dispositifs d'aide au départ en vacances des familles.
Cible	Familles résidant aux Pavillons-sous-Bois.
Partenaires	Ville des Pavillons-sous-Bois, CAF, FONJEP, ANCV
Fonctionnement	3 à 5 rencontres par famille ; 2 réunions d'animation collective ; Fréquence : Variable ; Les familles sont identifiées car elles fréquentent l'APJC ou sont orientées par nos partenaires (CSSD, résidence sociale, épicerie sociale).
Moyens	Porteur-se : référente animation vie sociale ; Acteur-rices : référente animation vie sociale, partenaires de la parentalité (résidence Soliha, CSSD) ; Jeux abordant le départ en vacances (créés précédemment avec la SCIC Ludomonde).
Evaluation	L'évaluation portera sur la typologie des familles participant à l'action. Les indicateurs annuels retenus sont : - de 3 à 10 familles éligibles au dispositif VACAF/an.

6 Annexes

6.1 Budget 2023

ASS. PAVILLON JEUNES CULTURE (APJC)
LES PAVILLONS SOUS BOIS

BUDGET GENERAL

Primitif au 12032023, Exercice N+1 du 01.01.2023 au 31.12.2023

60	ACHATS	
602110	Achats Alimentation	9 000.00
602120	Fournitures d'activités	6 000.00
602121	Fournitures d'activités LUDIK BAZAR	3 000.00
602130	Frais d'activités extérieures	15 000.00
602140	Frais de transport d'activités et séjour	9 700.00
602150	Prestations d'activités	12 000.00
602160	Hebergement familles jeunes Séjours	26 688.00
602170	Indemnités SVE (nourriture et frais)	5 000.00
602180	Vie Associative	750.00
602211	Carburants	1 000.00
606110	Eau	1 500.00
606120	Electricité et Gaz	7 500.00
606300	Fourn.entret./Pt équipement	3 000.00
606319	Fournitures COVID-19	500.00
606400	Fournitures administratives	5 000.00
Total :		105 638.00

61	SERVICES EXTERIEURS	
613200	Locations Immobilières	24 000.00
613500	Locations mobilières	22 300.00
614000	Ch.locatives et de copropriété	1 000.00
615200	Entret.& réparat./biens immos	1 000.00
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	3 000.00
615600	Maintenance	3 300.00
616100	Primes assurances-multirisques	7 100.00
618100	Documentation générale	600.00
618500	Frais Séminaire, conférence	2 000.00
Total :		64 300.00

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
621400	Personnel mis à disposition	20 000.00
622600	Honoraires	3 400.00
622700	Frais d'acte et de contentieux	50.00
623100	Annonces et insertions	350.00
623600	Catalogues et imprimés	1 660.00
623700	Publications	5 700.00
623800	Pourboires,dons...	500.00
624100	Transports sur achats	50.00
624800	Coursiers	100.00
625100	Voyages et déplacement	1 500.00
625650	Frais de Sagesse/Service Civique	2 672.40
625652	Frais Service Volontaire Européen	2 500.00
625653	Frais envoi Service Volontaire Européen	3 000.00
625700	Missions-Réceptions	2 200.00
626100	Affranchissements	1 000.00
626300	Téléphone, télégramme, téléx	2 500.00
627000	Services bancaires & assimilés	1 000.00
628100	Concours divers, cotisations..	6 500.00
Total :		54 682.40

70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
706101	Part Usagers - Avoirs à établir	70 000.00
706200	Prestations CAF	139 400.00
706210	CAF- BON VACAF ET AIDES	2 500.00
707550	VENTE PANIERS BIO	700.00
Total :		212 600.00

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
741102	ILE DE FRANCE-APPRENTISSAGE	9 460.00
741103	ETAT CUI ROSSETTI CARLA	6 735.00
741400	SUBVENTION FONCTIONNEMENT - EUF	51 610.00
741410	Subvention Conseil Général - envoi SVE	5 000.00
742200	Subvention FDVA II- CYBER	16 080.00
744001	SUBVENTION VILLE PSB FETE DE LA M	300 015.00
745200	Subvention Fonct CNAV	12 500.00
746000	Subv.fonct.DDCS 93	2 500.00
748000	Subv.fonctionnement - FONJEP	10 718.00
748100	ANCV Chèques Vacances Familles	2 500.00
Total :		417 118.00

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
754000	Collectes et Dons	340.00
756000	Cotisations des Adhérents	9 700.00
758000	Produits divers de gestion courante	16 220.00
Total :		26 260.00

76	PRODUITS FINANCIERS	
768100	Intérêts des cptes financiers	400.00
Total :		400.00

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
777000	QP subv.invest.aff.cpte résultat	13 500.00
Total :		13 500.00

79	TRANSFERTS DE CHARGES	
791010	Transfert de ch/accueil SVE TABARLY	1 250.00
791011	Transfert charges accueil SVE J PREVER	2 400.00
791012	Transfert de ch/accueil SVE ORANGE BLE	2 400.00
791013	Transfert de ch/accueil SVE DHUYS	2 400.00
791014	Transfert ch/accueil SVE ACSA	2 400.00
791200	Remboursements Formations	5 500.00
Total :		16 350.00

ASS. PAVILLON JEUNES CULTURE (APJC)
LES PAVILLONS SOUS BOIS

BUDGET GENERAL

Primitif au 12032023, Exercice N+1 du 01.01.2023 au 31.12.2023

63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	
633300	Part. empl. format. profes. contin	4 600.00
633310	Frais de Formation	500.00
633320	Formation Professionnelle Continue	5 000.00
Total :		10 100.00

64	CHARGES DE PERSONNEL	
641100	Salaires & appointements bruts	295 658.36
641101	Salaires Divers VIA GUSO	5 900.00
645100	Cotisations URSSAF	96 549.24
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	2 300.00
647700	Titres Restaurant	8 800.00
648000	Autres charges de personnel	1 000.00
648200	CHEQUES CADEAUX	2 000.00
Total :		412 207.60

65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	
651600	Droits D'auteurs	2 200.00
658000	Charges diverses de Gestion Courante	100.00
Total :		2 300.00

68	DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	
681100	Dotations aux amort. des immo.	37 000.00
Total :		37 000.00

Total charges :		686228.00
------------------------	--	------------------

Total produits :	686228.00
-------------------------	------------------

6.2 Histoire d'une notion : les communs, renouveau de la démocratie locale

Le Monde, par Claire Legros, publié le 11 mars 2020.

Employés jusqu'à la fin du Moyen-Age dans les campagnes, où ils organisaient le partage des biens naturels tels que pâturages et étangs, ces usages ont investi les villes où ils ouvrent de nouvelles approches économique et politique pour redonner du souffle à l'action collective.

Histoire d'une notion. Alors que l'écologie s'impose comme le thème central des élections municipales, les notions de « bien commun » et de « commun », déjà présentes lors du scrutin présidentiel de 2017, sont encore largement mobilisées cette année dans les discours et jusqu'aux intitulés des listes électorales.

Mais que recouvre précisément un commun, en particulier dans un contexte municipal ? Si le terme est suffisamment fédérateur pour que chaque candidat y projette ses propres aspirations, la notion, elle, commence à être bien documentée. Hasard du calendrier, vient de paraître en France la traduction du discours prononcé à Stockholm par la politiste américaine Elinor Ostrom (1933-2012), première femme récompensée en 2009 par le prix Nobel d'économie pour ses recherches sur les communs (*Discours de Stockholm*, C&F, 118 p., 16 €). Ce texte ainsi que la préface de l'économiste Benjamin Coriat éclairent opportunément les enjeux d'une notion qui ouvre de nombreux champs dans le monde des idées à l'heure où l'humanité est confrontée à des crises sociales et écologiques majeures.

Règles d'usage

L'histoire des communs commence loin des villes, dans les campagnes, où l'organisation des usages du sol prime, jusqu'à la fin du Moyen Age, sur la notion de propriété. Des règles y définissent alors l'accès aux ressources – pâturages, étangs, forêts – en fonction de deux impératifs : garantir les droits de chacun tout en évitant la surexploitation.

Ces pratiques déclinent au fur et à mesure que se développent la règle des « enclosures » et la propriété privée. Pour la grande majorité des économistes du XXe siècle, la préservation des ressources naturelles passe soit par le marché (en privatisant le bien), soit par l'Etat qui peut en réglementer son accès et son usage.

Dans les années 1990, Elinor Ostrom ouvre une brèche dans ce modèle dominant. A partir d'observations de terrain – des groupes de pêcheurs exploitant des zones littorales, des agriculteurs partageant un système d'irrigation au Népal... –, elle montre que, partout dans le monde, des communautés sont capables d'organiser durablement des « règles d'usage » afin de garantir à la fois la survie des habitants et la préservation d'un réservoir de ressources pour les générations suivantes.

Mais de telles organisations ne s'improvisent pas. L'un des principaux apports des travaux d'Ostrom est d'abord méthodologique. Dans son discours, elle s'attache d'ailleurs à décrire minutieusement la grille d'analyse qui lui a permis d'examiner selon les mêmes principes l'ensemble des expériences. La pérennité d'un commun repose sur l'existence d'une communauté capable de définir des règles pour distribuer à chacun les droits d'accès à la ressource. Elle s'appuie aussi sur huit principes de gouvernance incontournables pour éviter la surexploitation : prévoir des sanctions graduées, définir qui peut ajuster les règles...

Projet politique

En privilégiant la valeur d'usage sur la valeur d'échange, le modèle du commun ouvre une troisième voie entre le contrôle par l'Etat et les mécanismes du marché. Il fait l'objet de nombreuses expériences à travers le monde, dans des domaines variés, et en particulier dans les villes où « *les communs urbains sont en passe de devenir un outil de projet incontournable pour imaginer et renouveler une partie de la production urbaine* », estime l'urbaniste Cécile Diguët dans une note publiée en juillet 2019 par l'Institut Paris Région.

Qu'il s'agisse de jardins partagés, de coopératives citoyennes de production d'énergie, de cafés associatifs, d'habitats groupés ou d'ateliers de réparation collectifs, ces projets ont pour caractéristique

d'être organisés par des groupes d'habitants, en rupture avec la privatisation de services et d'espaces publics, dans une démarche solidaire ou de transition écologique.

Pour autant un commun n'est pas nécessairement en concurrence avec l'acteur public. Des chercheurs de l'université de Georgetown (Washington, D.C.) ont créé une base de données au sein du LabGov (*Laboratory for the Governance of the City as a Commons*), qui recense plus de 400 initiatives dans 130 villes. Leurs travaux montrent qu'une municipalité peut faciliter l'organisation de communs dans le cadre de « partenariats public-commun », en particulier lorsqu'il s'agit de préserver un bien commun universel. Ainsi, en Italie, la ville de Naples est passée, pour la gestion de son réseau d'eau potable, d'un modèle privé à une gouvernance horizontale à laquelle sont associés des habitants. De son côté, le conseil municipal de Bologne a approuvé en 2014 un « *règlement pour l'administration partagée des communs urbains* ». Cette charte est aujourd'hui ratifiée par plus d'une centaine de communes italiennes.

A travers l'action collective, c'est bien un projet de réappropriation de la politique qui est en œuvre, et que les élus peuvent accompagner. Benjamin Coriat voit d'ailleurs dans l'« *extraordinaire vitalité* » des communs urbains « *l'origine de la renaissance d'un nouveau municipalisme, qui nourrit lui-même le renouveau de la citoyenneté* ». En France, un collectif d'organisations documente outils et propositions sur le site Politiques des communs, dans la perspective des élections municipales. Selon lui, cette dynamique appelle à une « *transformation de la culture politique de l'administration, des élus et des habitants* ». Un renouvellement de la démocratie locale dont une large part reste à inventer.